



Observatoire de l'Action Gouvernementale (O.A.G.) asbl

*Siège social : Bujumbura -Burundi * B.P.:3113 Bujumbura_Tél.:22 21 88 20*

*E-mail: oag@cbinet.net Site * Web: www.oag.bi*

Analyse de l'état d'exécution du Budget Général de l'Etat, Exercice 2012 au 30 juin 2012.

**Améliorer les dépenses de croissance
et de lutte contre la pauvreté**

Bujumbura, Septembre 2012

Remerciements

Aux termes de la présente analyse, l'Observatoire de l'Action Gouvernementale tient à remercier le consultant, Monsieur Charles NIHANGAZA pour son apport très précieux dans l'élaboration de l'analyse portant sur « l'état d'exécution du Budget Général de l'Etat, exercice 2012 au 30 juin 2012 : Améliorer les dépenses de croissance et de lutte contre la pauvreté ».

Ses remerciements vont également à l'endroit des membres du comité de lecture dont les noms suivent :

Monsieur Léon NIMBONA, Lecteur Indépendant ;

Monsieur Diomède RUTUMWAKO, Lecteur Indépendant ;

Monsieur Emile NIMPAYE, Lecteur Indépendant ;

Monsieur Melchior NDAYIMIRIJE, Secrétaire Exécutif de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale.

Ses remerciements vont enfin à l'endroit de l'ONG « 11 11 11 » pour son appui financier qui a permis de réaliser ce travail.

Table des matières

Matières	Page
Remerciements.....	3
Table des matières.....	5
Liste des tableaux.....	9
Liste des sigles et abréviations.....	11
Résumé exécutif.....	13
0. Introduction.....	27
0.1. Le cadre et le contexte de l'étude.....	27
0.2. Justification de l'étude.....	27
0.3. Méthodologie.....	28
Chapitre 1 : Le cadre légal et réglementaire de l'exécution de la loi des finances 2012.....	29
1.1. La classification des recettes budgétaires.....	29
1.2. La classification des dépenses budgétaires.....	29
1.2.1. La classification administrative.....	29
1.2.2. La classification économique.....	30
1.2.3. La classification fonctionnelle.....	30
1.3. La réglementation des mouvements de crédits.....	30
1.4. La réglementation du budget des imprévus.....	32
1.5. Le contrôle des emplois.....	33
1.6. Rappels des phases du circuit de la dépense.....	33
Chapitre 2 : L'évaluation de l'exécution du budget au 30 juin 2012.....	37
2.1 Rappel du cadre macro-économique de l'exécution budgétaire.....	37
2.1.1. Situation macroéconomique.....	37

2.1.2.	Le non respect des critères de convergence économique de l'EAC.....	38
2.1.3.	L'endettement intérieur à fin mai 2012.....	39
2.2.	L'analyse de l'exécution globale des ressources.....	40
2.2.1.	L'exécution des recettes fiscales.....	41
2.2.2.	Les produits non fiscaux.....	44
2.2.3.	Exonérations.....	48
2.2.4	Le budget des dons.....	49
2.3.	Classification des activités des ministères par axes stratégiques du CSLP.....	50
2.4.	Les dépenses par classification économique.....	52
2.4.1.	Le budget d'investissement.....	56
2.4.2.	Les dépenses de fonctionnement.....	62
2.5.	Les dépenses par classification administrative.....	90
2.5.1.	Présidence de la République.....	83
2.5.2.	Secrétariat Général du Gouvernement.....	84
2.5.3.	Première Vice-Présidence.....	85
2.5.4.	Deuxième Vice-Présidence.....	85
2.5.5.	Assemblée Nationale.....	85
2.5.6.	Le Sénat.....	86
2.5.7.	La Cour des Comptes.....	86
2.5.8.	Ministère de l'Intérieur.....	86
2.5.9.	Ministère du Développement Communal.....	88
2.5.10.	Le Ministère de la Sécurité Publique.....	89
2.5.11.	Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération.....	89
2.5.12.	Ministère de la Défense et des Anciens Combattants.....	91
2.5.13.	Ministère des Finances et de la Planification Economique.....	91
2.5.14.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.....	93
2.5.15.	Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation.....	93
2.5.16.	Ministère de la Communication, de l'Information, des Télécommunications et des Relations avec le Parlement..	93
2.5.17.	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Formation Professionnelle.....	94
2.5.18.	Ministère à la Présidence chargé des Affaires de la	

Communauté Est Africaine.....	95
2.5.19. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.....	96
2.5.20. Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire, de l'Enseignement Professionnel et de l'Alphabétisation des Adultes.....	96
2.5.21. Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le SIDA.....	97
2.5.22. Ministère de la Solidarité, des Droits de la Personne Humaine et du Genre.....	99
2.5.23. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.....	99
2.5.24. Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme.....	100
2.5.25. Ministère de l'Energie et des Mines.....	101
2.5.26. Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme.....	102
2.5.27. Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Equipement.....	103
2.6. Le financement du déficit.....	104
Chapitre 3 : Les conclusions et recommandations.....	107
3.1. Conclusions.....	107
3.2. Les recommandations.....	118
Bibliographie.....	121

Liste des tableaux

Tableau	Titre	Page
Tableau n° 1	: Essentiel des Indicateurs de convergence économiques de l'EAC.....	38
Tableau n° 2	: Situation de l'endettement intérieur à fin mai 2012.....	39
Tableau n° 3	: Tableau de l'exécution des recettes fiscales.....	40
Tableau n° 4	: Exécution des recettes non fiscales.....	45
Tableau n° 5	: Exécution du budget des dons.....	49
Tableau n° 6	: Niveau d'exécution des différents budgets.....	52
Tableau n° 7	: Exécution du Budget des investissements sur ressources propres à la fin du premier semestre	56
Tableau n° 8	: Immobilisations.....	58
Tableau n° 9	: Immobilisations corporelles.....	58
Tableau n° 10	: Autres immobilisations.....	60
Tableau n° 11	: Stock stratégique.....	61
Tableau n° 12	: Charges salariales par nature.....	63
Tableau n° 13	: Exécution des salaires du personnel par Ministère et institution.....	65
Tableau n° 14	: Dépenses des services extérieures.....	68
Tableau n° 15	: Frais de mission par nature.....	71
Tableau n° 16	: Frais de missions par services principaux.....	72
Tableau n° 17	: Des achats de biens.....	74
Tableau n° 18	: Niveau d'exécution du budget des biens et services par Ministère.....	75
Tableau n° 19	: Tableau des charges financières.....	77
Tableau n° 20	: Subventions et les subsides.....	78
Tableau n° 21	: Dépenses PPTE.....	80
Tableau n° 22	: Les charges d'assistance.....	82
Tableau n° 23	: Les imprévus.....	83
Tableau n° 24	: Financement du déficit.....	104

Liste des sigles et abréviations

1. AFRITAC : African technical assistance
2. API : Agence de promotion des investissements
3. ARV : ANTIRETROVIRAUX
4. ARCT : Agence de régulation et de contrôle des télécommunications
5. BIF : Francs Burundi
6. BRB : Banque de la République du Burundi
7. CDS : Centre de développement social
8. CNCA : Comité national de coordination des aides
9. CNTS : Centre national de transfusion sanguine
10. COMESA : Common market for Eastern and Southern Africa
11. CREDAF : Centre de recherches et d'études pour les dirigeants des administrations fiscales
12. FCE : Fonds commun de l'éducation
13. FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la population
14. H.C.R : Haut commissariat pour les réfugiés
15. HPRC : Hôpital Prince Régent Charles
16. O.M.S : Organisation mondiale de la santé
17. INTERPOL : International police
18. OMM : Organisation mondiale pour la météorologie
19. OAG : Observatoire pour l'action gouvernementale
20. OBR : Office burundais des recettes
21. OIAC : Organisation internationale de l'aviation civile
22. PAFE : Police de l'air et des frontières et des étrangers
23. PIB : Produit intérieur brut
24. PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
25. PPTTE : Pays pauvre très endetté
26. RN : Route Nationale
27. SYGADE : Système de gestion des dépenses
28. SIGEFI : Système informatisé de gestion des finances publiques
29. TOFE : Tableau des opérations financières de l'Etat

- 30. TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
- 31. UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- 32. UEMOA : Union monétaire et économique de l'Afrique de l'Ouest
- 33. VIH/SIDA : Virus d'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience Acquis

Résumé exécutif

Comme les années précédentes, l'Observatoire de l'Action Gouvernementale a lancé une étude d'évaluation de la réalisation des prévisions du Budget Général de l'Etat, exercice 2012. L'intérêt d'évaluer la réalisation du budget est de vérifier si les programmes gouvernementaux sont exécutés tels que prévus afin d'informer la population sur les performances de l'Etat et ses représentants. L'analyse du niveau d'exécution du budget permet de montrer au Gouvernement les dysfonctionnements à corriger et ainsi améliorer les capacités de mise en œuvre des politiques économiques et sociales.

L'exercice de l'analyse de l'exécution du Budget d'un Etat à la fin du 1^{er} semestre est justifié pour le Gouvernement pour qu'il puisse prendre la mesure du travail accompli et corriger le tir si c'est nécessaire. Pour les citoyens et les Bailleurs de fonds qui assurent le contrôle citoyen, c'est important de vérifier si les actions prévues en faveur des populations ont été accomplies.

Le contexte de l'exécution du Budget Général de l'Etat, exercice 2012

L'exécution du budget de l'année 2012 a été réalisée dans des conditions très difficiles qui ont pour effet la diminution des recettes et la non liquidité de l'Etat. Il s'agit de :

- une croissance du PIB de 4,7% contre 4,5% à fin mai 2012 ;
- une inflation de fin de période se situant à 22,7% à fin mai 2012 contre 9,5% prévues pour 2012 ;
- 28% des crédits au secteur privé contre 40% à fin 2011 ;
- les recettes ont chuté de 0,5% du PIB à cause de mauvais rendements sur les droits d'accises et les dons ;
- des réserves de change se situant à 6 mois d'importations ;
- une pression fiscale de 19,2% contre 18,7% en 2010.

Au niveau des ressources de l'Etat

Le niveau d'exécution du budget des recettes intérieures de l'Etat en 2012 est de 257 296 746 656 BIF sur 545 385 837 262 BIF soit 47,2%. Ce résultat est malgré tout faible pour certaines rubriques comme les impôts sur les biens et services et sur les recettes liées au commerce extérieur. En effet, au vu du niveau du taux de l'inflation durant le premier semestre 2012, les recettes auraient dû augmenter plus largement.

Au courant du premier semestre 2012, on a connu des taux de change record qui devraient avoir profité à l'augmentation des recettes sur le commerce extérieur. La TVA aurait dû aussi avoir augmenté car le taux de l'inflation a atteint 22,7% contrairement aux 9,5% prévus dans la loi des finances 2012.

La réalisation des prévisions des recettes sur les impôts sur les revenus des personnes physiques a un taux de 52,4%. Ce taux de réalisation est amélioré surtout grâce à l'impôt sur les bénéfices des entreprises individuelles (95,5%) et l'impôt sur les rémunérations (60,8%). Toutefois les taxes forfaitaires ont un taux de réalisation très faible au 30 juin 2012 (5,1%). Il en est de même des recettes des exercices antérieurs qui sont normalement obtenus grâce à la clôture des dossiers en vérification.

Libellé des comptes	Prévisions 2012	Niveau d'exécution juin 2012	Taux d'exécution
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	167 515 596 600	85 197 330 877	50.9%
Impôt sur le revenu payé par les personnes physiques	67 150 321 874	35 215 695 214	52.4%
Impôts sur le revenu payé par les sociétés et autres entreprises	98 901 163 172	49 857 752 131	50.4%
Impôts sur le revenu non ventilables	1 464 111 554	123 883 532	8.5%

Les taxes sur les biens et services ont un taux de réalisation mitigé si on considère le niveau d'inflation que le pays a atteint au cours des derniers mois (environ 22,7%). Le taux de réalisation de tous les impôts sur les biens et services est de 44%. Ce taux est amélioré grâce à la TVA (49,2%) mais recule à cause du mauvais taux de réalisation des droits d'accises sur les produits Brarudi (34,5%), sur le sucre (39,8%), sur le carburant (12,2%) et surtout à cause de la taxe touristique qui a été abolie après l'adoption de la loi des finances 2012. Les autres taxes sur le permis de pêche et le permis de travail ont des taux très faibles (0,1% et 0%).

Notons qu'à la même période 2011, la TVA était exécutée à 49% et les accises à 39%.

	Prévisions 2012	Niveau d'exécution juin 2012	Taux d'exécution à fin juin 2012
Impôt sur les biens et services	291 222 109 235	128 129 403 382	44.0%
Impôts généraux sur les biens & services	194 509 362 827	95 283 169 409	49.0%
Droits d'accises	93 822 682 711	29 806 286 247	31.8%

Les recettes sur le commerce international ont beaucoup varié. Elles augmentent en particulier pour les recettes sur le carburant à cause de l'augmentation du taux de change qui sert de base de détermination des droits. Le Fonds Routier National et le Fond stratégique ont plus augmenté que les autres rubriques. Par contre, les autres taxes douanières n'ont pas augmenté ; c'est le cas notamment des taxes de circulation transfrontalière.

Le budget 2012 n'a pas prévu de recettes de compensation du COMESA. Les recettes non fiscales comprennent les revenus de la propriété de l'Etat comme les dividendes, les frais de location de terrains et les revenus des redevances domaniales et des carrières. Elles comprennent aussi les revenus de vente de biens et de services, les ventes des imprimés, les prestations, les amendes.

Le niveau d'exécution des recettes non fiscales a sensiblement diminué passant de 68,7% à 52,1%. Cette diminution importante est due à la diminution des dividendes versés par les entreprises. Les autres rubriques des recettes non fiscales se sont comportées comme en 2011.

Libellé des comptes	Prévisions 2012	Niveau d'exécution juin-2012	Taux d'exécution à fin Juin 2012	Taux d'exécution à fin juin 2011
Produits non fiscaux (y compris les produits exceptionnels)	38 195 308 792	19 886 711 905	52,1%	68,7%

La rubrique des dons est très mal suivie faute d'une maîtrise des circuits de paiements. Même le CNCA est informé par les Bailleurs de fonds et n'a pas d'informations directes dès le décaissement. Quant aux dons en capital, ce sont les chefs de projets qui devraient faire rapport au Ministère des finances et à la CNCA. Malheureusement, les informations arrivent trop tardivement. Les dons courants reçus à fin juin 2012 sont de 12,123 Milliards contre 87,5 Milliards prévus (13,9%). Les dons en capital reçus sont de 85,260 contre 411,935 Milliards prévus (20,7%).

Nature des dons	Prévisions 2012 en Milliards BIF	Réalisations au 30 juin 2012 en Milliards de BIF	Taux de réalisation%
Dons courants	87,506	12,123	13,9%
Dons en capital	411,935	85,260	20,7%

Au niveau des dépenses

L'analyse des dépenses prévues au budget est plus claire si on considère chaque catégorie de budget : budget d'investissement, budget de fonctionnement (salaires, achats de biens et services et transferts). Les salaires constituent la première dépense du budget de fonctionnement

(44,8%). Les achats de biens et de services ne représentent même pas 20%. Le budget d'investissement représente 12%.

Salaires	Biens et services	Transferts	Investissements	Total
133 732 517 204	49 439 764 862	79 532 849 088	35 677 711 740	298 382 842 894
44.8%	16.6%	26.7%	2.0%	100%

Le budget d'investissement en immobilisation a un taux d'exécution peu élevé ; ceci est dû généralement aux nouveaux projets qui sont mis en œuvre tardivement (généralement au 2^{ème} semestre). C'est aussi dû à une budgétisation des crédits des infrastructures dont les études ne sont pas encore faites.

Le niveau d'exécution des dépenses d'immobilisations montre aussi des rubriques anormalement exécutées comme les immobilisations incorporelles qui comprennent les études (8,8%), la constitution des stocks stratégiques (22,43%), les titres de participation au capital finalisé. Beaucoup de rubriques budgétaires prévues pour améliorer la santé de la population ont des niveaux d'exécution trop faibles. C'est le cas notamment des bâtiments scolaires (0%), les réseaux d'adduction d'eau potable (0%), les aéroports (0%), les réseaux d'assainissement (2,81%), le matériel de transport (3,23%), les machines et matériels techniques (18,84%), les bâtiments administratifs (28,31%). Il faut tout de même apprécier positivement le niveau d'exécution des budgets pour acquisition des travaux d'électrification et de télécommunication qui sont engagés à 52,18%

Le budget d'investissement est toujours exécuté à des niveaux très faibles les premiers mois de l'année. Ceci est dû aux phénomènes suivants :

- d'abord les nouveaux projets tardent à être mis en place et parfois leur budgétisation ne tient pas compte du degré d'avancement de la préparation du projet ;

- ensuite le système de comptabilisation des données mérite d'être amélioré. Actuellement on enregistre les factures mais on n'enregistre pas les lettres de commandes qui sont quant même des engagements.

Pour les dépenses de fonctionnement

Les charges de fonctionnement du Budget 2012 (charges du personnel, les services extérieurs, les achats de biens, les charges financières et les cotisations sociales) restent très importantes. A fin juin 2012 elles représentent 116% des recettes totales perçues par l'OBR sur la même période, soit 298 382 842 894 BIF de dépenses de fonctionnement sur 257 296 746 656 BIF de recettes.

Le niveau d'exécution des charges de fonctionnement est en général régulier mais, on voit que c'est surtout la rubrique des charges du personnel qui est bien exécutée. Les autres rubriques des achats de biens ou des services extérieurs ont des niveaux de réalisation très variables.

Les charges du personnel sont en général exécutées à des niveaux satisfaisants avoisinant 50%. Toutefois, l'exécution ne suit pas les crédits alloués dans les différents départements. Les exemples les plus frappants sont les ministères de l'intérieur, de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale qui ont des niveaux d'exécution inférieurs à 30%. Dans ces deux ministères et dans ceux des relations extérieures, de l'éducation et de l'agriculture, on trouve des départements entiers où les rémunérations et les cotisations sociales ne sont pas versées. Au ministère des finances, on explique cela par des difficultés de suivi du mouvement de carrière des employés. Certains ministères n'informent pas sur les affectations, les départs à la retraite et les décès. Il y aurait même des recrutements dont on n'informe pas le ministère des finances. Ceci conduit à des « fonctionnaires fictifs » car le budget n'est pas exécuté tel qu'il est autorisé.

Nature de la dépense	Crédit alloué	Niveau d'engagement à fin juin 2012	% d'exécution
Charges de personnel	279 669 095 259	127 474 255 570	45,58

Les explications que l'on donne à ce niveau sont toutes liées au non respect de la loi dans la gestion du personnel de la fonction publique. En effet :

- des affectations du personnel sont faites sans se référer aux prévisions budgétaires ;
- des régularisations sont faites sans vérifier s'il ya de budgets disponibles ;
- parfois, on paie des personnes qu'on ne connaît pas dans les départements.

La conséquence de la mauvaise gestion est la résurgence des personnels fictifs.

Cette situation est contraire à la loi n°100/255 du 18 octobre 2011 qui stipule en son article 33 que « Le nombre d'agents qu'un ministère peut rémunérer sur son budget est fixé chaque année au niveau de loi de finances. Chaque ministère met en place un décompte et un suivi régulier du nombre d'agents travaillant pour son compte et sous son autorité, quel que soit le niveau, le statut, la durée de l'emploi et le service d'affectation de l'agent.

Toute décision de recrutement, d'ouverture de concours, de passation de contrat de travail ou de renouvellement de contrat de travail est soumise au visa préalable du contrôleur des engagements de dépenses qui s'assure du bon respect du plafond d'emplois.

Aucune dépense de rémunération ne peut être payée au profit d'une personne recrutée en violation du présent article ».

La question des salaires est très importante car on remarque que plus de 65% des recettes fiscales sont utilisées pour payer les salaires ; ce qui est

au de là des indicateurs de convergence utilisés dans d'autres pays (35% au plus à l'UEMOA).

Les seules charges du personnel représentent 65% des recettes de l'OBR. Les rémunérations de sous statut représentent 35% des recettes de l'OBR et les personnels sous contrat représentent 21,4% tandis que les rémunérations de personnels politiques représentent 3,1% des recettes de l'OBR pour la même période. Par contre, on remarque que les rémunérations étaient plus engagées à fin juin de 2011. Cet engagement plus élevé est du aux régularisations du personnel enseignant.

Les dépenses des services extérieurs sont presque toutes consommées au 30 juin 2012. Les dépenses largement consommées sont **les frais de missions** de personnalités à l'étranger (77,63%), les frais de missions des fonctionnaires à l'étranger (87,71%), les frais de missions des diplomates à l'étranger (98,09%), les frais de location des bureaux administratifs (90,36%).

Les dépenses des frais de missions n'ont pas augmenté dans le budget 2012 par rapport à 2011 ; 8.085.357.062 au 30 juin 2012 en 2012 contre 8, 891, 937,291.00 au 30 juin 2011

Le niveau général d'engagement **des dépenses de location** a augmenté à la fin du mois de juin 2012 passant de 61,1% à la même période 2011 à 67% à la fin du mois de juin 2012. Les seules dépenses liées à la location des bureaux administratifs sont largement engagées (90,36%). Il convient de signaler que ce budget est mal élaboré.

La rubrique **des frais d'entretien et de réparation** accuse un taux de réalisation assez bas de 34,29%. Ce taux aurait même été plus bas si on n'avait pas inclus le litera de l'entretien et de réparation de l'avion présidentiel qui est exécuté à 73,83%. Ce litera pose aussi un problème de la sincérité du Budget dans la mesure où on utilise un litera désuet puisque le Burundi ne dispose pas d'avions présidentiels à entretenir.

L'autre remarque à faire est le taux d'engagement de 0% du litera de l'entretien des bâtiments officiels ainsi que le taux faible de l'entretien des véhicules de l'Etat (31,15%).

La seule rubrique **des frais d'assurance des véhicules** de l'Etat est bien engagée et atteint un taux moyen d'exécution de 76,94%. Par contre on peut se poser des questions sur le non engagement du litera des frais d'assurance des bâtiments de l'Etat dont le niveau se situe à 0%. Ceci montre un défaut de gouvernance car si on ne sait pas entretenir les infrastructures, c'est un problème de gestion publique.

Pour les achats de biens

On voit que le niveau des dépenses d'achats de biens de 50,2% est satisfaisant ; mais ce genre de dépenses est généralement difficile à maîtriser. Beaucoup d'arriérés se font remarquer en particulier pour les locations de bureaux de l'Etat, les réparations de véhicules, les médicaments, etc. Le suivi des arriérés est un problème majeur car beaucoup de factures impayées n'apparaissent pas dans les comptes de l'Etat alors que dans les cabinets des ministères (par exemple celui de la défense, de la sécurité et des travaux publics), les factures sont bloquées sans attendre des solutions. D'après les services du ministère des finances, cette situation est problématique car elle dénote que les ministères font des dépenses extra budgétaires. Ce qui est étonnant est qu'aucune sanction administrative n'est prise contre ceux qui commandent hors budget. Le parlement devrait suivre cette situation et exiger que toutes les factures stockées dans les ministères soient recensées et que des sanctions soient prises contre ceux qui passent outre le budget.

Certains ministères ont des anomalies à relever dans l'exécution du budget des achats de biens et services. C'est le cas du Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Equipement qui a déjà engagé son budget des salaires à 91,5% à fin juin 2012. D'autres ministères ont un taux de réalisation très faible inférieur à 30%. C'est le cas du Ministère de l'Intérieur, du Ministère du Développement Communal, du Ministère de la Sécurité Publique, du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, du

Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre (les deux derniers ministères ont des taux inférieurs à 20%).

Enfin, certains marchés publics sont annulés suite à la non maîtrise des procédures des marchés publics dans les ministères techniques (cas du marché des arbres fruitiers au ministère de l'agriculture, cas des marchés de riz au ministère de la solidarité..). Il est important de former le personnel à ces techniques et d'évaluer la loi sur les marchés publics.

La question des intérêts que supporte le budget de l'Etat montre que le Gouvernement n'a pas respecté toutes les échéances des intérêts extérieurs et les intérêts intérieurs qui sont à un niveau ne dépassant pas 34,8%. D'après les services des finances, il se pose la question des liquidités mais aussi il ya un problème de rapports du service de la trésorerie de l'Etat ; ce qui fait que les intérêts payés au cours d'un trimestre sont souvent rapportés le trimestre suivant.

Il faut aussi mener une réflexion sur l'impact de la dette surtout la dette intérieure qui ne cesse de croître. En effet, les intérêts payés annuellement sont très importants et correspondent presque à l'impôt sur les revenus de sociétés et sont supérieurs à l'impôt sur les rémunérations.

Il est à signaler que les fonds PPTTE bénéficient aux ministères qui utilisent les dépenses pro pauvres comme ceux qui favorisent la croissance ou qui assurent les besoins de base de la population. Le niveau d'exécution des dépenses PPTTE est assez faible car elles sont souvent liées aux acquisitions d'équipements qui demandent du temps pour les procédures des marchés publics.

Les subsides et subventions sont constitués par des crédits que le Gouvernement met à la disposition des communes, des différents services à gestion plus ou moins autonome comme les commissions, les services de renseignements, le fonctionnement des cabinets, les administrations provinciales, les cotisations et contributions dans différents organismes internationaux et régionaux, le SCEP, les subsides à l'OBR, le parquet et la cour anticorruption, etc.

La question d'appartenance à plusieurs organisations se pose car seulement 62,2%, sont payées. On remarque que beaucoup d'organismes même de l'ONU n'ont pas reçus les cotisations. Le Burundi a privilégié les organisations régionales mais n'a pas encore donné ses contributions à beaucoup d'organismes auxquels il appartient surtout du système des Nations unies. Cette situation pose un problème de choix des organisations avec lesquelles on a des relations de partenariat.

Les budgets de contribution aux organismes dont le Burundi fait partie sont à des niveaux parfois de 0%. C'est le cas des organismes suivants : Contribution au PNUD, Contribution à l' UNICEF, Contribution au FNUAP, Contribution du programme du H.C.R., Contribution à l' OIAC, Contribution à l'O.M.S, Contribution, l'Initiative du Bassin du Nil, , Contribution à l' AFRITAC, Contribution au CREDAF, Contribution au Club Energie Rurale, Contribution à la 4ème Conférence sur le Pétrole au sein de la communauté Est Africaine, Contribution au Fonds de Solidarité Africain, Contribution à l'OMM, Contribution au Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Contribution à la protection des zones humides, Contribution au Fonds pour l'Environnement Mondial. La contribution à l'exercice militaire de l'EAC est exécuté à seulement 2,69%

Les autres charges sont les imprévus. A fin juin 2012, le Gouvernement n'avait pas encore utilisé les imprévus. Le crédit global des imprévus est destiné à couvrir les dépenses qui ne pouvaient, par nature, être prévues et évaluées au moment de la préparation de la loi de finances et qui sont rendues nécessaires par des circonstances nouvelles et exceptionnelles intervenues depuis le vote de la loi de finances.

Ce crédit est au plus égal à 2% du montant des crédits du budget général. Pour l'utilisation éventuelle de ce crédit global, les ministres gestionnaires doivent notamment justifier pourquoi le besoin de crédit n'a pu être prévu et évalué lors de la préparation du budget (voir article 29 de la réglementation sur les budgets publics).

Au niveau du financement du déficit

Le Gouvernement du Burundi continue toujours à financer le déficit par le recours à l'endettement bancaire surtout de la BRB. Le recours aux fonds de la Banque centrale afin de couvrir le financement de son déficit est resté important en 2012. On remarque que le Gouvernement recourt beaucoup plus qu'en 2011 au financement par les banques commerciales. La dette au secteur financier reste tout de même importante.

Recommandations

Au terme de l'analyse, les recommandations suivantes sont formulées :

Au Gouvernement

- 1) Enregistrer les engagements du budget à partir de la signature des commandes ou des lettres de marchés

Actuellement, les engagements sont enregistrés dès la première facture. Or l'engagement de l'Etat commence dès la commande ou la lettre de marché. C'est la phase de l'initiative de la dépense qui consiste à créer ou à constater une obligation mettant une dépense à charge du Trésor Public. C'est à ce stade que la future obligation de payer prend naissance.

Dans la pratique, l'engagement d'une dépense est créé lorsqu'une commande ou un marché est passé. L'engagement d'une dépense suppose que des biens seront livrés ou des services rendus et qu'une facture devra être acquittée ultérieurement.

- 2) Améliorer le contrôle de gestion, audit interne et externe.

En tant que service d'inspection et de contrôle interne (mais externe relativement aux institutions publiques), l'Inspection Générale de l'Etat peut jouer un rôle prépondérant dans les initiatives visant à mettre en place des pratiques de bonne gouvernance en matière de gestion des finances

publiques. Or, ceci ne peut se faire qu'avec une collaboration accrue et continue avec les autres organes de contrôle des finances publiques tels que la Cour des comptes et la Cellule d'inspection du ministère des finances. L'objectif est d'établir un véritable dispositif d'audit et d'amélioration continue des pratiques de gestion effectuées au sein des organisations publiques sans quoi nous assistons à un morcellement des pratiques d'audit, ce qui pose des défis encore plus grand en ce qui concerne le suivi des recommandations.

- 3) Mettre sur place des procédures formelles de suivi des recommandations formulées dans les rapports de la Cour des Comptes.

L'Inspection Générale de l'Etat et la cellule d'inspection du Ministère des finances et de la planification économique n'ont pas encore mis en place les procédures pour vérifier de manière systématique le suivi de la mise en œuvre des recommandations contenues dans les rapports de vérification. Il en est de même pour les services audités qui n'ont pas encore mis en place les procédures afin de réaliser le suivi des recommandations émises par les entités de contrôle.

- 4) Renforcer la coopération entre la Cour des Comptes et l'Inspection Générale de l'Etat dans le cadre des rôles respectifs des deux institutions pour mieux contrôler l'exécution budgétaire.
- 5) Accroître les contrôles et les vérifications sur les lieux pour les institutions publiques qui ne sont pas soumises aux règles de la comptabilité publique.
- 6) Renforcer les institutions de contrôle par les actions suivantes :
 - Appuyer le service d'inspection des finances et du contrôle interne au Ministère des finances et les inspections générales dans les autres ministères;
 - appuyer la Cour des comptes en ce qui concerne l'application des normes internationales d'audit;

- offrir des ateliers sur les «procédures d'exécution budgétaire» aux fonctionnaires responsables de la gestion des finances publiques au sein des différents ministères;
- améliorer la coordination entre le ministère des finances et la Banque centrale;
- renforcer les compétences du personnel responsable du développement et de la gestion des systèmes informatisés de gestion (SIGEFI et SYGADE).

Au Parlement

Le Parlement devrait assurer un suivi de certains repères clés que le Gouvernement devrait présenter au moins une fois les six mois:

- un rapport sur le contexte d'exécution du budget montrant comment se réalisent les hypothèses et perspectives économiques retenues pour l'exercice à venir ;
- les comptes consolidés de l'ensemble des administrations publiques pour le dernier exercice clos, faisant apparaître notamment les comptes des organismes publics autonomes ;
- un état détaillant l'état d'exécution trimestriel des prévisions de recettes fiscales et non fiscales du budget général de l'Etat ;
- un état détaillant l'état d'exécution trimestriel des prévisions dépenses autorisées de chaque ministère, détaillées par nature économique, ainsi que la liste des bénéficiaires ;
- un état trimestriel des effectifs d'agents publics, civils et militaires, rémunérés par l'Etat ;
- des états fixant les charges et ressources des budgets annexes, budgets d'affectation spéciale et budgets de prêt ;
- un tableau de financement prévisionnel, accompagné d'un plan de trésorerie mensuel, faisant apparaître notamment la décomposition.

0. Introduction

0.1. Le cadre et le contexte de l'étude

Les organisations de la société civile, en général, et l'Observatoire de l'Action Gouvernementale, en particulier, organisent des activités de suivi des opérations et politiques de l'Etat du Burundi en matière de gestion des finances publiques. Comme les années précédentes, l'OAG a lancé une étude d'évaluation de la réalisation des prévisions du Budget 2012. L'intérêt d'évaluer la réalisation du budget est de vérifier si les programmes gouvernementaux sont exécutés tels que prévus afin d'informer la population sur les performances de l'Etat et ses représentants. L'analyse du niveau d'exécution du budget permet de montrer au Gouvernement les dysfonctionnements à corriger et ainsi améliorer les capacités de mise en œuvre des politiques économiques et sociales.

0.2. Justification de l'étude

Il est normal de saisir l'année en milieu de la période budgétaire compte tenu du fait que c'est un moment suffisant pour faire les commandes et faire entrer les ressources nécessaires. L'exercice de l'analyse de l'exécution du Budget de l'Etat à la fin du 1^{er} semestre est aussi justifié étant donné qu'il permet au Gouvernement de corriger le tir si en cas de nécessité. Pour les citoyens et les partenaires du développement qui assurent le contrôle citoyen, il est important de vérifier si les actions prévues en faveur des populations ont été accomplies.

La présente analyse est articulée sur les points suivants :

- 1) l'analyse de la situation macroéconomique ;
- 2) le niveau d'exécution des ressources à la fois internes et externes au 30 juin 2012 ;
- 3) le niveau d'exécution global du Budget et ses tendances au 30 juin 2012 ;

- 4) le niveau d'exécution des dépenses de l'Etat dans chacune de ses Composantes comme les dépenses de fonctionnement et d'investissement, les salaires, l'achat de biens et de services, les transferts courants et le paiement des intérêts ;
- 5) Les conclusions et les recommandations

0.3. Méthodologie

L'approche utilisée a été de réunir d'abord la documentation relative à l'exécution du Budget Général de l'Etat, exercice 2012 au niveau de la Direction du budget et contrôle. Par la suite, un travail de terrain a été réalisé pour discuter avec certains acteurs sur les questions de fond liées au financement de la lutte contre la pauvreté.

L'analyse se penche d'abord sur le cadre légal de l'exécution du budget et les conditions économiques de l'exécution de loi des finances. Ensuite, elle traite de l'exécution du budget des ressources internes et externes avant de se pencher sur le niveau d'exécution du budget des dépenses classées par nature économique et par classement administratif.

Chapitre 1. Le cadre légal et réglementaire de l'exécution de la loi des finances 2012

Aussitôt votée à la fin de l'année 2011, la loi des finances 2012 a commencé à être exécutée dès le 1^{er} janvier 2012. Les références légales pour l'exécution budgétaire sont :

- la loi organique n° 1/35 du 4 décembre 2008 relative aux finances publiques ;
- le décret portant règlement général de gestion des budgets publics.

1.1. La classification des recettes budgétaires

Selon l'article 17 du décret n°100/ 255 du 18 octobre 2011 portant règlement général de gestion des budgets publics, les recettes du budget général, les budgets annexes, les budgets d'affectation spéciale sont classées selon **une classification par nature économique**. Cette classification parle des recettes fiscales, des dons et des autres recettes.

Les autres recettes comprennent les revenus de la propriété, les ventes de biens et services, les amendes, les pénalités et les confiscations, les transferts volontaires autres que les dons ainsi que les recettes diverses.

1.2. La classification des dépenses budgétaires

La nomenclature des dépenses budgétaires comprend principalement cinq types de classifications : une classification administrative, une classification par programmes, une classification économique, une classification fonctionnelle et une classification par source de financement.

L'analyse faite ci-après se base sur la classification administrative, économique et fonctionnelle.

1.2.1. La classification administrative

Le titre budgétaire répartit les crédits entre les différents ministères et, à l'intérieur de chaque ministère, entre les directions et services chargés de la

mise en œuvre de la politique publique ou des projets auxquels sont destinés ces crédits. L'analyse de l'exécution du budget 2012 se base également sur la classification budgétaire.

1.2.2. La classification économique

L'analyse de l'exécution du budget 2012 commence par l'analyse des dépenses classées par nature économique. Le chapitre budgétaire décompose les crédits en fonction de leur nature économique, à savoir, les rémunérations des salariés, les achats de biens et de services, les intérêts, les investissements, les subventions, les prestations sociales, les dons ainsi que les autres charges.

1.2.3. La classification fonctionnelle

La classification fonctionnelle a pour objet de classer les dépenses budgétaires selon leurs objectifs socio-économiques. Conformément aux normes internationales, les dépenses budgétaires sont regroupées en dix divisions : services généraux des administrations publiques, défense, ordre et sécurité publics, affaires économiques, protection de l'environnement, logements et équipements collectifs, santé, loisirs, culture et culte, enseignement et protection sociale.

Ces divisions peuvent être décomposées en groupes et classes. Cette classification sert de base au suivi des dépenses de réduction de la pauvreté, dans l'attente de la mise en place de budgets de programmes opérationnels.

1.3. La réglementation des mouvements de crédits

Conformément aux articles 26 à 28 du décret relatif à la gestion des budgets publics, et au niveau d'un même ministère, des transferts de crédits peuvent être effectués entre articles budgétaires d'un même titre ou de titres différents, dans la limite des crédits disponibles, et sous réserve que le montant cumulé des transferts ne dépasse pas 10% du montant des crédits

votés dans la loi de finances initiale. Ceci est obligatoire aussi bien au niveau de l'article d'origine du transfert qu'au niveau de l'article de destination du transfert. Les crédits n'ayant plus d'emplois peuvent être annulés. La proposition d'annulation doit être justifiée au niveau de chaque article budgétaire, et doit garantir notamment que les dépenses qui restent à engager jusqu'à la fin de l'exercice sont inférieures au montant de crédits restant disponibles.

S'agissant des dépenses d'investissement, les crédits de paiement d'un article budgétaire peuvent être majorés par report des crédits de paiement restant disponibles au titre de l'exercice précédent et dans la limite des dépenses engagées mais non payées lors du précédent exercice sur ce même article budgétaire. Ces reports doivent être décidés avant la fin du deuxième mois de l'exercice budgétaire suivant.

Le montant des crédits reportés est plafonné à 3% des crédits de paiement prévus pour les dépenses d'investissement dans le budget de l'année en cours. Le montant total de ces reports ne doit pas conduire à dégrader l'équilibre global du budget de l'Etat de l'année suivante tel que défini à l'article 15 de la loi organique sur les finances publiques. Les transferts, annulations et reports de crédits ainsi que la répartition du crédit global sont décidés par ordonnance interministérielle de mouvement de crédit signée conjointement par le ou les ministres gestionnaires concernés et par le Ministre chargé des finances. Cette ordonnance de mouvement de crédit fixe en outre les dates à partir desquelles les crédits modifiés peuvent être consommés. Elle est publiée au Bulletin Officiel.

La proposition de mouvement de crédit peut être faite soit par le Ministre chargé des finances, soit par le ministre gestionnaire concerné. Lorsque la demande émane du ministre gestionnaire, elle est accompagnée d'un dossier, visé par le contrôleur des engagements de dépenses, comprenant les informations et analyses budgétaires et de gestion justifiant le mouvement proposé.

En cas de désaccord entre le Ministre chargé des finances et le ministre gestionnaire sur une ordonnance de mouvement de crédit, la question est portée devant le chef du Gouvernement. Une copie de chaque mouvement de crédit est adressée, pour information, au Parlement et à la Cour des Comptes.

Aucun mouvement de crédit ne peut se faire à partir d'un crédit évaluatif tel que défini à l'article 15, deuxième alinéa du Règlement général de la gestion des budgets publics.

En cas d'urgence absolue et de nécessité impérieuse justifiée par la survenance de catastrophes naturelles ou économiques graves et imprévisibles, des crédits supplémentaires peuvent être ouverts au budget de l'Etat par décret du Président de la République pris sur proposition du Ministre chargé des finances aux conditions suivantes :

- les crédits normalement prévus par la loi de finances en vigueur doivent être épuisés ;
- toutes les possibilités de modification réglementaires des crédits prévues aux articles 26 à 29 du présent Règlement Général doivent être complètement utilisées ;
- les crédits limitatifs sont annulés à hauteur des crédits supplémentaires ouverts, ou les certaines recettes supplémentaires sont supportées par les Etats étrangers ou institutions internationales.

Le Parlement et la Cour des Comptes sont immédiatement tenus informés de la mise en œuvre de cette procédure. Une ratification doit intervenir à la plus prochaine loi de finances rectificative ou, à défaut, dans la loi de règlement et de compte-rendu budgétaire.

1.4. La réglementation du budget des imprévus

Un article du budget du Ministre chargé des finances comprend un crédit global destiné à couvrir les dépenses qui ne pouvaient, par nature, être prévues et évaluées au moment de la préparation de la loi de finances, et

qui sont rendues nécessaires par des circonstances nouvelles et exceptionnelles intervenues depuis le vote de la loi de finances. Ce crédit est au plus égal à 2% du montant des crédits du budget général.

Pour l'utilisation éventuelle de ce crédit global, les ministres gestionnaires doivent notamment justifier pourquoi le besoin de crédit n'a pu être prévu et évalué lors de la préparation du budget.

Ce crédit est, le cas échéant, réparti en cours d'année au profit des articles du budget concerné correspondant à la nature et à l'objet de la dépense. La dépense est exécutée sur l'article budgétaire ayant bénéficié de cette répartition.

1.5. Le contrôle des emplois

Selon l'article 33 du décret précité, le nombre d'agents qu'un ministère peut rémunérer sur son budget, est fixé chaque année, dans la loi de finances. Chaque ministère met en place un décompte et un suivi régulier du nombre d'agents travaillant pour son compte et sous son autorité, quel que soit le niveau, le statut, la durée de l'emploi et le service d'affectation de l'agent.

Toute décision de recrutement, d'ouverture de concours, de passation de contrat de travail ou de renouvellement de contrat de travail est soumise au visa préalable du contrôleur des engagements de dépenses qui s'assure du bon respect du plafond d'emplois.

Aucune dépense de rémunération ne peut être payée au profit d'une personne recrutée en violation du présent article. Toute créance salariale présentée par cette personne est nulle et inopposable.

1.6. Rappels des phases du circuit de la dépense

Après le vote et la promulgation de la loi de Finances par le Parlement et la mise à disposition des crédits ouverts par le Ministre chargé des finances, les différents gestionnaires de crédits engagent le budget qui leur est

accordé pour accomplir les différentes missions du Gouvernement en matière des dépenses publiques. Pour être payée, une dépense doit passer par les quatre phases du circuit de la dépense à savoir : l'engagement, la liquidation, l'ordonnancement et le paiement.

Cependant, des procédures exceptionnelles d'exécution du budget des dépenses existent pour certaines dépenses notamment le cas des décaissements sans ordonnancement préalable. Afin d'assurer leur traçabilité tout au long du circuit de la dépense, l'on est amené à procéder à la **régularisation de l'enregistrement budgétaire et comptable**.

Ces procédures de **décaissement sans ordonnancement préalable**. Des cas des débits d'office opérés par la Banque Centrale sur le compte du Trésor existent pour le remboursement des avances consolidées de la BRB (en principal et en intérêts) : le paiement des intérêts sur les avances de la Banque centrale, le paiement des frais bancaires, les pertes de change sur les opérations en devises, remboursement de la dette sur les bons du Trésor(en principal et en intérêts), envoi de fonds aux comptables publics et quelques fois aussi le paiement de la dette fournisseur.

- Engagement

C'est la phase de l'initiative de la dépense qui consiste à créer ou à constater une obligation mettant une dépense à charge du Trésor Public. C'est à ce stade que la future obligation de payer prend naissance. Dans la pratique, l'engagement d'une dépense est créé **lorsqu'une commande ou un marché est passé**. L'engagement d'une dépense suppose que des biens seront livrés ou des services rendus et qu'une facture devra être acquittée ultérieurement.

La phase d'engagement ne peut être entreprise que par les gestionnaires de crédits et ce dans les limites de délégation de crédits qui leur sont accordés. Le Ministre chargé des finances publiques est le seul ordonnateur (art. 24 de la loi du 19 mars 1964).

- **Possibilité de délégation de la fonction de l'Ordonnateur**

Pour des raisons d'ordre pratique, le Ministre des Finances peut déléguer une partie de ses pouvoirs en matière d'exécution du budget des dépenses aux gestionnaires de crédits.

Avec l'accord du Ministre des Finances, les gestionnaires de crédits peuvent, à leur tour, déléguer tout ou partie de leurs pouvoirs à des sous gestionnaires.

- **Liquidation**

Cette étape constitue la phase la plus importante du processus de la dépense. La liquidation suppose que les biens ont été livrés en tout ou partie conformément au marché passé ou la prestation de services a été assurée et la facture reçue.

Pour cela, le gestionnaire de crédit a une grande responsabilité financière et administrative de vérifier la facture et ses annexes.

Lors de sa vérification, le gestionnaire de crédit doit s'assurer que les livraisons de biens ou la prestation de services s'est déroulée conformément aux conditions prévues dans la commande ou dans le contrat. Une facture liquidée représente la charge à payer pour l'administration qui la reçoit.

Après ce contrôle, le gestionnaire de crédit autorise le paiement de la dette sur l'Etat.

La phase de la liquidation consiste à se rassurer de la réalité de la dépense, à vérifier et à arrêter le montant à payer, à constater le service rendu ou la fourniture livrée. Après toutes ces vérifications, le contrôleur de l'exécution du budget approuve la dette créée sur le Trésor Public.

- Ordonnancement

L'ordonnancement est l'action d'ordonner le paiement, après vérification de la régularité de l'opération, au comptable public. Cette phase est effectuée par un service spécifique du ministère chargé des Finances, qui est, généralement, un service dépendant du Département en charge du budget.

Pour le cas du Burundi, l'ordonnancement des dépenses est assuré par le service ordonnancement qui pour le moment dépend de la Direction de la Comptabilité Publique.

- Paiement

C'est la phase qui libère la collectivité publique de son obligation financière vis-à-vis de son créancier. Après avoir vérifié le dossier complet de la dépense, le Comptable Principal de l'Etat donne instruction au comptable public de procéder au paiement effectif de la dépense.

Jusqu'au aujourd'hui, l'exécution des ordres de paiement émanant du Comptable Principal de l'Etat continue à être assurée par la Banque de la République du Burundi. Les instruments de paiement se matérialisent sous la forme des espèces, des chèques, des virements.

- Séparation des comptables et des ordonnateurs

En matière de paiement des dépenses publiques, **la séparation des comptables et des ordonnateurs doit être de rigueur**. Autrement dit, l'agent qui contrôle dans la phase finale et effectue le paiement est un comptable public qui est fonctionnellement indépendant de la personne qui engage et qui ordonnance la dépense. Pour une bonne gestion de la trésorerie de l'Etat, l'unification de tous les comptes gouvernementaux en un compte unique du Trésor s'avère plus qu'urgent pour une meilleure centralisation des données relatives aux différents paiements opérés par le Trésor Public.

Chapitre 2. L'évaluation de l'exécution du Budget Général de l'Etat au 30 juin 2012

2.1. Rappel du cadre macroéconomique de l'exécution budgétaire

2.1.1. Situation macroéconomique

Selon le communiqué de presse du FMI publié début aout 2012 suite aux conclusions des consultations au titre de l'article IV, la situation économique du Burundi peut être ainsi résumée à fin Juin 2012 :

- une croissance du PIB de 4,7% contre 4,5% à fin mai 2012 ;
- une inflation de fin de période se situant à 22,7% à fin mai 2012 contre 9,5% prévues pour 2012 ;
- 28% des crédits au secteur privé contre 40% à fin 2011 ;
- les recettes ont chuté de 0,5% du PIB à cause de mauvais rendements sur les droits d'accises et les dons ;
- les réserves de change se situant à 6 mois d'importations ;
- une pression fiscale de 19,2% contre 18,7% en 2010.

On remarque que la loi des finances a été exécutée dans des conditions particulières et qui ne sont pas conformes aux prévisions. Les conséquences directes devraient se faire sentir sur les recettes à l'importation à cause du taux de change et sur les recettes sur les consommations et en particulier la TVA à cause du taux de l'inflation.

2.1.2. Le non respect des critères de convergence de l'East African Community

Tableau n° 1: Essentiel des indicateurs de convergence économiques de l'EAC

Critères de 1^{er} Rang	Objectifs de la convergence	Cas du Burundi Budget fin juin 2012
Déficit global hors Dons/PIB	6%	142%
Déficit global Dons Compris/PIB	3%	24%
Inflation maximale	5%	22,7%
Réserves	4 mois	4mois
Critères secondaires	EAC Objectifs de la convergence	BURUNDI 2012
Maintien d'un taux de change stable	Taux stable	Dépréciation de 10,9%
Respecter les taux du marché	Taux de base = le taux du marché	Plus ou moins respecté
Croissance réelle du PIB	7% Minimum	4.7% en 2012
Réduction soutenue de la dette nationale et étrangère		Accumulation de la dette intérieure

Source : EAC Implementation Matrics

Le non respect des convergences EAC pose la question de la préparation du Burundi à son entrée dans la communauté Est africaine. Il est difficile de parler de l'union monétaire sans respect des indicateurs de convergence économique et budgétaire. Le niveau du taux d'inflation élevé et la dépréciation monétaire ont des effets sur la capacité de la consommation des populations et à la fin sur la production et le PIB et finalement sur les recettes fiscales.

2.1.3. L'endettement intérieur préoccupant

L'Etat du Burundi continue à être très endetté auprès de la BRB, des banques et établissements financiers et auprès d'autres organismes. A la fin du mois de mai 2012, l'Etat devait les dettes détaillées ci après :

Tableau n° 2 : Situation de l'endettement intérieur à fin mai 2012

Nature du créancier	Montants de la dette en Milliards BIF
- BRB	267
avances	32,65
crédit spécial	94,32
créances rééchelonnées	140,0
- Banques de dépôts Obligations du Trésor	66,8
- CCP	11,66
- Etablissements financiers	833,8
- Autres organismes	43,1
Total	1264.42

Source : Tableau confectionné par le consultant

Il est clair que le niveau d'endettement va avoir des effets néfastes sur la monnaie. Il y a aussi l'effet d'éviction puisque les banques et les établissements financiers financent l'Etat au lieu de financer l'économie. La BRB a d'ailleurs augmenté le taux des bons du trésor à plus ou moins 12,5% et cette compétition sur les fonds sera toujours en faveur de l'Etat et en défaveur des ménages et des entreprises qui ont besoin du soutien financier.

Même si le Gouvernement fait des efforts pour rembourser la dette, il faut faire remarquer que chaque année, il recourt à des financements bancaires et non bancaires qui sont souvent non remboursés. L'encours de la dette bancaire atteint déjà, au 31 août 2011, 445 milliards et en 2010 une accumulation de la dette de 59 Milliards, a été atteinte. L'accumulation de la dette a des effets sur la monnaie et finalement sur toute l'économie. Le Gouvernement du Burundi dépasse de loin ses prévisions en matière de financement du déficit.

2.2. L'analyse de l'exécution globale des ressources

Tableau n° 3 : Tableau de l'exécution des recettes fiscales

Imputations	Libellé des comptes	Prévisions 2012	Niveau d'exécution juin-12	Taux d'exécution à fin Juin 2012
7	Recettes totales (Hors exonération)	545 385 837 262	257 296 746 656	47.2%
71	Produits fiscaux (Hors exonération)	507 190 528 470	237 410 034 751	46.8%
711	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	167 515 596 600	85 197 330 877	50.9%
7111	Impôt sur le revenu payé par les personnes physiques	67 150 321 874	35 215 695 214	52.4%
7112	Impôts sur le revenu payé par les sociétés et autres entreprises	98 901 163 172	49 857 752 131	50.4%
7113	Impôts sur le revenu non ventilable	1 464 111 554	123 883 532	8.5%
714	Impôt sur les biens et services	291 222 109 235	128 129 403 382	44.0%
7141	Impôts généraux sur les biens & services	194 509 362 827	95 283 169 409	49.0%
7142	Droits d'accises	93 822 682 711	29 806 286 247	31.8%
7144	Taxes sur l'utilisation de biens ou l'exercice d'activités	1 993 267 324	1 455 209 771	73.0%
71441	Impôt sur les véhicules et Embarcation	1 847 547 505	1 416 979 264	76.7%
71442	Autres taxes	145 719 819	38 230 507	26.2%
7148	Autres Impôts enrôlés sur les biens et services	896 796 373	1 584 737 954	176.7%

715	Impôt sur le commerce extérieur et les transactions internationales,	48 452 822 635	24 083 300 492	49.7%
7151	Droit de Douane et autres droits d'importation.	42 924 654 226	21 607 301 033	50.3%
7153	Compensation COMESA	0	0	0
7158	Autres Impôt sur le Commerce extérieur et les transactions internationales	5 528 168 409	2 475 999 459	44.8%

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

La situation de l'exécution du budget des recettes intérieures en 2012 est satisfaisante; les recettes sont perçues à un niveau de 47,2%. Ce résultat est malgré tout faible pour certaines rubriques comme les impôts sur les biens et services ainsi que sur les recettes sur le commerce extérieur. En effet, au vu du taux de l'inflation durant le premier semestre 2012, les recettes auraient dû augmenter plus largement. Au courant du premier semestre 2012, on a connu des taux de change recors qui devraient avoir profité à l'augmentation des recettes sur le commerce extérieur. La TVA aurait dû aussi avoir augmenté car le taux de l'inflation a atteint 25% contrairement aux 9,5% prévus dans la loi des finances 2012.

2.2.1. L'exécution des recettes fiscales

2.2.1.1. Impôt sur le revenu payé par les personnes physiques

Cette catégorie d'impôts comprend l'impôt sur les revenus des personnes physiques, l'impôt professionnel sur les rémunérations, l'impôt sur les revenus des professions libérales et la taxe forfaitaire.

L'impôt sur les revenus des personnes physiques est dû sur les revenus nets des exploitations des entreprises individuelles non soumises au régime du forfait. Le taux d'imposition est de 35% ou de 1% du Chiffre d'affaires si le résultat est inférieur au coefficient de 2,886% du chiffre d'affaires.

L'impôt sur les rémunérations frappe les revenus des salariés du secteur public et privé. L'IPR est un impôt progressif avec un plafond de 35%. Un taux particulier de 10% est appliqué aux salariés des ambassades et des organismes internationaux ainsi que ceux des projets y relevant. Aussi, les rémunérations occasionnelles ou celles accordées en fin de carrière sont soumises à des taux particuliers.

Les professions libérales sont les professions qui utilisent beaucoup plus leur intelligence comme capital. Il s'agit notamment des avocats, des médecins, des architectes, des comptables agréés, de conseils fiscaux

Le forfait est un mode d'évaluation des impôts appliqués aux petits contribuables n'atteignant pas 40M° de chiffre d'affaires. Le forfait peut être négocié ou appliqué légalement pour certaines activités (prélèvement libératoire ou le transport par taxi).

Au 30 juin 2012, la réalisation des prévisions des recettes relatives aux impôts sur les revenus des personnes physiques a un taux de 52,4%. Ce taux de réalisation est surtout amélioré grâce à l'impôt sur les bénéfices des entreprises individuelles (95,5%) et l'impôt sur les rémunérations (60,8%). Toutefois, les taxes forfaitaires ont un taux de réalisation très faible au 30 juin 2012 (5,1%). Il en est de même des recettes des exercices antérieurs qui, normalement, sont obtenus grâce à la clôture des dossiers en vérification.

2.2.1.2. Les impôts sur les revenus des sociétés

Cette catégorie d'impôts comprend l'impôt sur les revenus des sociétés et l'impôt mobilier.

L'impôt sur les revenus des sociétés est réalisé par les sociétés publiques ou privées. La façon de déterminer l'assiette imposable et les taux d'imposition est la même que celle des entreprises individuelles.

L'impôt mobilier est appliqué sur les revenus distribués comme dividendes, intérêts, jetons de présences et tantièmes ainsi que toutes les sommes analogues distribués aux associés, aux administrateurs ou au personnel.

Au 30 juin 2012, les recettes sur les impôts sur les revenus des sociétés ont un taux de réalisation de 50,4%. Ce taux peut être relativisé car les déclarations ont été déposées en mars 2012 et seul le paiement du 1^{er} acompte provisionnel qui intervient fin octobre 2012 peut améliorer le taux de réalisation.

Les recettes des exercices antérieurs et les intérêts de retard qui proviennent des travaux de vérification ont des taux faibles (38,4% et 8,5%). Ceci montre que les travaux de vérification des déclarations fiscales ne sont pas renforcés.

2.2.1.3. Les impôts sur les biens et services

Il s'agit de l'impôt général sur les consommations appelées « **taxe sur la valeur ajoutée** », des taxes de consommation sur la production et les ventes de certains produits appelées « **accises** ». Il s'agit notamment des produits pétroliers, des boissons Brarudi, des cigarettes, des vins et liqueurs, du sucre etc.

Les taxes sur les « **divers permis** » payées lors de leur acquisition ou leur renouvellement sont aussi classées dans cette rubrique. Les recettes des exercices antérieures sont généralement issues des contrôles des déclarations faites sur les années antérieures.

Les taxes sur les biens et services ont un taux de réalisation mitigé si on considère le niveau d'inflation que le pays a atteint au cours des derniers mois (plus ou moins 25%). Le taux de réalisation de tous les impôts sur les biens et services est de 44%. Ce taux est amélioré grâce à la TVA (49,2%) mais recule à cause de mauvais taux de réalisation des droits d'accises sur les produits Brarudi (34,5%), sur le sucre (39,8%) et sur le carburant (12,2%). De plus, la taxe touristique a été abolie après l'adoption de la loi

des finances 2012. Les autres taxes sur le permis de pêche et le permis de travail ont des taux très faibles (0,1% et 0%).

Notons qu'à la même période 2011, la TVA était exécutée à 49% et les accises 39%.

2.2.1.4. Les impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales

Les recettes sur le commerce international ont beaucoup varié. Elles augmentent en particulier pour les recettes sur le carburant à cause de l'augmentation du taux de change qui a augmenté la base de détermination des droits. Le FRN et le fond stratégique ont particulièrement augmenté. Par contre les autres taxes douanières n'ont pas augmenté : les taxes de circulation transfrontalière.

Le budget 2012 n'a pas prévu de recettes de compensation du COMESA.

2.2.2 Les produits non fiscaux

Les recettes non fiscales comprennent les revenus de la propriété de l'Etat comme les dividendes, les frais de locations de terrains et les revenus des redevances domaniales et des carrières. Elles comprennent aussi les revenus de ventes de biens et de services, les ventes des imprimés, les prestations ainsi que les amendes.

Le niveau d'exécution des recettes non fiscales a sensiblement diminué passant de 68,7% à 52,1%. Cette diminution importante est due à la diminution des dividendes versés par les entreprises. Les autres rubriques des recettes non fiscales se sont comportées comme en 2011.

Tableau n°4. Exécution des recettes non fiscales¹

Imputations	Libellé des comptes	Prévisions 2012	Niveau d'exécution juin-2012	Taux d'exécution à fin juin 2012	% de réalisation au 30 juin 2011
720	Produits non fiscaux (y compris les produits exceptionnels)	38 195 308 792	19 886 711 905	52.1%	68.7%
7210	Revenus de la propriété	21 171 650 629	9 488 036 888	44.8%	
72110	Dividendes	14 041 184 549	7 381 870 383	52.6%	90.6%
7211200	Dividendes autres entreprises financières	168 308 536	1 306 803 784	776.4%	
7211300	Dividendes entreprises non financières	13 872 876 013	6 075 066 599	43.8%	
7212	Prélèvements sur les excédents des quasi-sociétés	3 402 913 771		0.0%	
7212800	Autres	3 402 913 771		0.0%	
7213	Loyers	3 727 552 309	2 106 166 505	56.5%	53.3%
7213100	Locations terrains	57 706 768	13 434 045	23.3%	
7213200	Revenus et redevances des carrières	731 901 333	753 692 128	103.0%	
7213300	Redevances domaniales	2 937 944 208	1 339 040 332	45.6%	
722	Ventes de biens et de services	748 058 745	511 321 466	68.4%	41.6%
7221000	Location d'immeubles	21 395 959	64 721 376	302.5%	
7222000	Ventes de matériel et meubles reformés	76 318 214	0	0.0%	

¹ en 2011 le niveau d'exécution des recettes non fiscales était de 68,7% à fin Juin 2011

7223000	Ventes d'imprimés et documentation	623 509 719	332 352 296	53.3%	
7225000	Prestation des services de santé	22 823 134	113 192 099	496.0%	
7226000	Prestation des services vétérinaires	4 011 719	1 055 695	26.3%	
723	Revenus administratifs	14 858 207 774	9 342 569 314	62.9%	59.5%
7231	Droits de visa, passeports et séjours	3 466 721 733	1 464 010 167	42.2%	
7231100	Passeports & titres de voyages	1 518 981 836	772 880 692	50.9%	
7231200	Visas&passeports par les ambassades	541 423 216	51 176 020	9.5%	
7231300	Visas&immatriculations des étrangers	1 011 529 739	639 879 431	63.3%	
7231400	Autres (Renouvellement des passeports)	394 786 942	74 025	0.0%	
7232	Droits et permis sur l'exercice d'activité	1 631 310 545	644 471 901	39.5%	
7232100	Taxe de bâtisse	283 235 590	244 323 399	86.3%	
7232200	Vérification des poids et mesures	4 858 751	149 531	3.1%	
7232300	Permis de sortie des bateaux certificats de navigabilité	4 492 925	172 232	3.8%	
7232400	Contrôle technique des véhicules	91 568 648	57 068 519	62.3%	
7232500	Autorisation de transport	648 164 708	238 079 954	36.7%	
7232600	Licence pour débit de boissons	99 570 992	46 902 137	47.1%	
7232800	Autres	499 418 931	57 776 130	11.6%	
7233	Divers droits et redevances	9 760 175 496	7 234 087 245	74.1%	
7233100	Dépôt et publication d'une marque	678 912	0	0.0%	

7233200	Droits de contentieux (justice)	312 822 812	142 732 894	45.6%	
7233300	Procès verbaux des accidents de la route	3 613 035	2 011 772	55.7%	
7233400	Droits sur les services rendus	51 682 495	435 727 046	843.1%	
7233500	Redevance informatique (fonds spécial douanes)	498 487 348	432 164 950	86.7%	
7233600	Redevance administrative (fonds spécial des douanes)	3 290 435 904	1 963 233 736	59.7%	
7233700	Redevance sur attestations fiscales	262 326 598	128 991 952	49.2%	
7233800	Autres (ARCT)	5 340 128 392	4 129 224 896	77.3%	
724	Amendes ,Pénalités	919 950 480	333 157 627	36.2%	30.5%
7241000	Infraction à la réglementation routière	420 833 563	268 900 252	63.9%	
7242000	Infraction à la réglementation commerciale	2 853 366	3 118 057	109.3%	
7243000	Amendes judiciaires	85 008 875	13 193 461	15.5%	
7248000	Autres	411 254 676	47 945 856	11.7%	
728	Autres produits non fiscaux nca	497 441 164	219 895 591	44.2%	
7280000	Autres produits non fiscaux nca	497 441 164	219 895 591	44.2%	18.2%
74	Perte de change		- 8 268 981	-	
7440000	Perte de change		- 8 268 981	-	

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

2.2.2. Exonérations

Dans les statistiques du ministère des finances, on remarque que la situation des exonérations n'est pas connue. Ceci est dû au fait que l'OBR ne soumet pas ses recettes à la reddition des comptes. Aussi, la gestion des exonérations est opaque. L'article 29 de la loi des finances 2012 prévoit pourtant que les exonérations soient budgétisées et exécutées en dépenses. Ceci veut dire que les exonérations doivent suivre le même processus d'engagement et de liquidation des dépenses.

Malheureusement, on remarque que l'OBR continue à utiliser des attestations d'exonération qui ne sont pas des documents qu'on utilise dans la comptabilisation des recettes et des dépenses. Ceci pose des difficultés au Gouvernement de connaître le montant exact des dépenses fiscales qu'il consent. Il y a aussi des problèmes de transparence qui se posent car, les attestations d'exonération sont fraudées parfois et bénéficient à d'autres personnes. Les exonérations sur la TVA sont particulièrement nocives dans la mesure où elles sont données en contradiction à la loi qui pose le principe de « payer et se faire rembourser ».

Les exonérations sont aussi mal gérées car il n'existe pas de contrôle à posteriori réel bien que la loi donne à l'OBR une période d'exercice de droit de rappel de 4 ans pour les impôts et de 3 ans pour les droits de Douanes.

2.2.3. Le budget des dons

Tableau n° 5 : L'exécution du budget des dons²

Nature des dons	Prévisions 2012 en Milliards BIF	Réalisations au 30 juin 2012 en Milliards de BIF	Taux de réalisation%
Dons courants	87,506	12,123	13,9%
Norvège	12123	12123	100%
France	1,638	prévu au 2 ^{ème} trimestre mais non versé	0%
BAD	13,470	prévu au 2 ^{ème} trimestre mais non versé	0%
Banque Mondiale	33,675	prévu au 4 ^{ème} trimestre	le paiement effectué en 2012 concernait 2011
Union Européenne	26,600	prévu au 4 ^{ème} trimestre	
Dons en capital	411,935	85,260	20,7%
TOTAL	411,935	85,260	

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

La rubrique des dons est très mal suivie faute d'une maîtrise des circuits de paiements. Même le CNCA est informé par les bailleurs de fonds et n'a pas d'informations directes dès le décaissement. Quant aux dons en capital, ce sont les chefs de projets qui devraient faire rapport au Ministère des finances et à la CNCA, mais les informations arrivent trop tardivement.

² En 2011 le niveau d'exécution du budget des dons courants était de 17,5% à fin Juin 2011

2.3. Classification des activités des ministères par axes stratégiques du CSLP

Axe 1: Renforcement de l'Etat de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre

1. Ministère de la Justice et Garde des Sceaux
2. Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre (hors volet genre)
3. Ministère de la Sécurité Publique
4. Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants
5. Présidence de la République
6. Première Vice-Présidence
7. Deuxième Vice-Présidence
8. Parlement
9. Ombudsman
10. Ministère de l'Intérieur
11. Ministère à la Présidence Chargé de la Bonne Gouvernance et de la privatisation
12. Ministère des Relations Extérieures et de la coopération internationale
13. Ministère de l'Information, de la Télécommunication, de la communication et des relations avec le parlement
14. Ministère du Développement Communal
15. Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale

Axe 2: Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emploi

1. Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique
2. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
3. Ministère de l'Energie et des Mines
4. Ministère du Commerce, de l'Industrie, Poste et du Tourisme
5. Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture
6. Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Equipement

7. Ministère à la Présidence chargée des Affaires de la Communauté Est Africaine

Axe 3: Amélioration du taux d'accessibilité et de la qualité des services de base et renforcement du socle de la protection sociale

1. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
2. Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'enseignement des métiers, de la formation professionnelle et de l'alphabétisation
3. Ministère de la Santé Publique et de la Lutte Contre le SIDA (hors volet SIDA et santé reproductive)
4. Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale (volet sécurité sociale)
5. Ministère de l'Energie et des Mines (volet hydraulique)

Axe 4 : Gestion de l'espace et de l'environnement pour un développement durable

1. Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'urbanisme (volet Urbanisme et Aménagement du Territoire)
2. Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'urbanisme (volet Eau et environnement)

2.3. Les dépenses par classification économique

Tableau n°6 : Le niveau d'exécution des différents budgets

Nature de l'administration	Budget des salaires	Budget d'achat de biens et services	Transferts courants	Budget d'investissement
Présidence de la République	2 675 870 048	2 013 787 156	6 452 816 913	976 048 463
Première Vice-Présidence	48 432 714	269 640 888	367 308 065	0
Deuxième Vice-Présidence	56 597 058	519 461 118	113 099 946	0
Parlement	2 280 337 169	3 953 340 490	558 487 336	50 000 000
Ministère de l'Intérieur	406 705 097	167 157 425	671 603 154	49 999 998
Ministère du Développement Communal	89 237 928	37 905 079	1 061 955 050	925 541 205
Ministère de la Sécurité Publique	14 708 432 357	7 258 215 514	379 906 436	1 995 260 328
Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale	3 867 268 236	4 587 993 712	4 049 605 712	229 228 771
Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	23 376 005 167	17 403 615 835	3 219 700 773	3 543 213 066
Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique	1 336 034 565	660 240 508	7 337 473 319	2 856 325 331
Ministère de la Justice et Garde des Sceaux	4 099 980 602	1 110 556 452	1 792 208 109	2 309 573 451

Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation	179 721 315	55 015 969	1 215 098 365	0
Ministère de la Télécommunication, de l'Information, de la Communication et des Relations avec le Parlement	22 896 285	33 037 985	2 078 040 509	0
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale	324 873 803	122 480 577	324 317 055	0
Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine	58 292 729	935 827 423	1 920 000	0
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique	171 871 983	46 951 599	18 375 047 298	93 904 268
Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation	62 490 086 131	2 434 349 038	10 762 697 777	569 805 798
Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida	14 396 648 507	369 750 629	12 562 354 176	1 136 103 614
Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre	421 480 900	190 053 375	3 485 248 301	366 798 487
Ministère de la Jeunesse, des				

Sports et de la Culture	162 767 758	119 267 625	1 274 118 824	60 210 865
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	1 764 840 705	213 670 799	1 160 002 435	6 058 046 011
Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme	154 077 894	73 690 576	627 173 951	45 041 593
Ministère de l'Energie et des Mines	145 672 561	93 228 527	622 784 494	10 205 477 926
-Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme	373 550 033	87 467 332	770 110 674	996 114 043
-Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Equipeement	120 835 659	6 683 059 231	269 770 416	3 211 018 522
Total général	133 732 517 204	49 439 764 862	79 532 849 088	35 677 711 740
Ministères Axe 1	52 557 838 679	37 722 261 575	25 769 395 724	10 445 663 769
Ministères Axe 2	3 742 521 871	8 778 984 689	11 293 243 439	22 436 120 248
Ministères Axe 3	77 058 606 621	2 851 051 266	41 700 099 251	1 799 813 680
Ministères Axe 4	373 550 033	87 467 332	770 110 674	996 114 043
Total	133 732 517 204	49 439 764 862	79 532 849 088	35 677 711 740

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

L'analyse des dépenses prévues est plus claire si on considère chaque catégorie de budget à savoir le budget d'investissement et le budget de fonctionnement (salaires, achats de biens et services et transferts).

Les salaires prennent une grosse part du budget de fonctionnement (44,8%). Les achats de biens et de services ne représentent même pas 20%. Le budget d'investissement représente 12%.

Salaires	Biens et services	Transferts	Investissements	Total
133 732 517 204	49 439 764 862	79 532 849 088	35 677 711 740	298 382 842 894
44.8%	16.6%	26.7%	12.0%	100%

2.4.1 Le budget d'investissement

Tableau n° 7 : Exécution du Budget des investissements sur ressources propres à la fin du premier semestre

Libellé des Ministères	Crédit	Engagement	Taux
Présidence de la République	3 398 250 000	976 048 463	28,7%
Première Vice-Présidence	75 300 000	-	0,0%
Deuxième Vice-Présidence	20 000 000	-	0,0%
Parlement	172 284 400	50 000 000	29,0%
Ministère de l'Intérieur	100 000 000	49 999 998	50,0%
Ministère du Développement Communal	6 500 000 000	925 541 205	14,2%
Ministère de la Sécurité Publique	2 500 000 000	1 995 260 328	79,8%
Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale	323 000 000	229 228 771	71,0%
Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	4 500 000 000	3 543 213 066	78,7%
Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique	7 440 829 627	2 856 325 331	38,4%
Ministère de la Justice et Garde des Sceaux	2 451 637 567	2 309 573 451	94,2%
Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation	0	0	0
Ministère de la Télécommunication, de l'Information, de la Communication et des Relations avec le Parlement	276 644 351	0	0
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale	13 500 000	0	0
Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine	18 000 000	0	0
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique	690 321 685	93 904 268	13,6%

Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation	5 107 170 123	569 805 798	11,2%
Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida	10 179 864 687	1 136 103 614	11,2%
Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre	1 988 225 604	366 798 487	18,4%
Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	117 000 000	60 210 865	51,5%
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	38 621 807 272	6 058 046 011	15,7%
Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme	804 820 139	45 041 593	5,6%
Ministère de l'Energie et des Mines	24 205 000 000	10 205 477 926	42,2%
Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme	6 942 000 000	996 114 043	14,3%
Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Equipement	9 030 000 000	3 211 018 522	35,6%
Total général	125 475 655 455	35 677 711 740	28,4%

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

Tableau n°8 : Les immobilisations incorporelles

Imputations	Nature des dépenses du budget	Crédit alloué	Engagement de la période fin juin 2012	% du taux d'exécution
2	Compte d'immobilisations	125 475 655 455	35 677 711 740	28,43
201	Immobilisations incorporelles (études, recherches, développement)	5 028 674 250	426 348 449	8,48
2010000	Frais d'études, de recherche et de développement	5 028 674 250	426 348 449	8,48

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

Tableau n° 9 : Les immobilisations corporelles

Imputations	Crédit alloué	Niveau d'engagement à fin juin 2012	Niveau d'exécution	% Juin 2011
21	Immobilisations corporelles	98 292 022 097	29 747 708 592	30,26
211	Terrains, gisements et autres actifs naturels	11 357 200 000	3 187 227 683	28,06
2111000	Terrains et aménagements	9 257 200 000	3 186 362 195	34,42
2112000	Gisements	100 000 000	865 488	0,87
2118000	Autres	2 000 000 000	0	0,00
212	Constructions	44 586 657 678	11 418 540 768	25,61
2121000	Logements	1 800 000 000	412 436 364	22,91
2122000	Bâtiments administratifs	30 059 221 479	8 510 668 359	28,31
2123000	Bâtiments techniques	9 436 543 335	2 313 253 040	24,51
2125000	Bâtiments scolaires	600 000 000	0	0,00
2128000	Autres constructions	2 690 892 864	182 183 005	6,77
213	Infrastructures	22 088 820 139	9 851 657 717	44,60
2131000	Routes	450 000 000	160 017 320	35,56
2132000	Réseaux adduction	2 000 000 000	0	0,00

	d'eau potable			
2133000	Réseaux d'assainissement	200 000 000	5 627 200	2,81
2134000	Barrages	1 100 000 000	1 100 000 000	100,00
2136000	Aéroports	118 000 000	0	0,00
2137000	Electrification et télécommunications	15 825 000 000	8 259 292 703	52,19
2138000	Autres infrastructures	2 395 820 139	326 720 494	13,64
214	Matériel, Machines & équipements	20 259 344 280	5 290 282 424	26,11
2141000	Matériel de transport	2 100 000 000	67 854 245	3,23
2143000	Mobilier et équipement de bureau	4 519 821 942	2 109 218 342	46,67
2144000	Matériel informatique et de télécommunication	90 000 000	43 898 035	48,78
2145000	Machines et matériels techniques	12 558 302 238	2 365 851 576	18,84
2148000	Autres machines et équipements	991 220 100	703 460 226	70,97

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

Le budget d'investissement en immobilisation a un taux d'exécution peu élevé ; ceci est dû aux nouveaux projets qui sont mis en œuvre tardivement (généralement au 2^{ème} semestre). C'est aussi dû à une budgétisation des crédits des infrastructures dont les études ne sont pas encore faites.

Le niveau d'exécution des dépenses d'immobilisations montre aussi des rubriques anormalement exécutées comme les immobilisations incorporelles qui comprennent les études (8,8%), la constitution des stocks stratégiques (22,43%), les titres de participation au capital des entreprises et organisations internationales. Beaucoup de rubriques budgétaires prévues pour améliorer la santé de la population ont des niveaux d'exécution trop faibles. Il s'agit notamment des bâtiments scolaires (0%), des réseaux d'adduction d'eau potable (0%), des aéroports (0%), des réseaux d'assainissement (2,81%), du matériel de transport (3,23%), des machines et matériels techniques (18,84%), des bâtiments administratifs (28,31%) etc. Il faut tout de même apprécier positivement le niveau d'exécution des

budgets pour acquisition des travaux d'électrification et de télécommunication qui sont engagés à 52,18%.

Le budget d'investissement est toujours exécuté à des niveaux très faibles les premiers mois de l'année. Ceci est dû à deux phénomènes.

D'abord les nouveaux projets tardent à être mis en place et parfois leur budgétisation ne tient pas compte du degré d'avancement de la préparation du projet.

Aussi, le système de comptabilisation des données mérite d'être amélioré. Actuellement on enregistre les factures mais on n'enregistre pas les lettres de commandes qui sont quant même des engagements.

C'est d'ailleurs pourquoi à la fin de l'année, les budgets d'investissements sont exécutés à des niveaux corrects

Tableau n° 10 : Les autres immobilisations

Nature de la dépense	Crédit alloué	Niveau d'engagement à fin juin 2012	% d'exécution	Niveau d'exécution de la période de Juin 2011
23	Immobilisations en cours	36 000 000	33 527 772	93,13
231	Immobilisations corporelles en cours	36 000 000	33 527 772	93,13
2313000	Infrastructures	36 000 000	33 527 772	93,13
26	Titres & participations	2 921 044 661	10 166 230	0,35
261	Participations au capital	2 821 044 661	0	0,00
2611000	Participations au capital des Sociétés	2 821 044 661	0	0,00

Les budgets de la participation au capital de la BAD, de la Banque de la ZEP et de l'ACBF traînent depuis au moins 3 ans sans être exécutés. On se

demande pourquoi une telle ligne budgétaire qui aurait dû être utilisée pour d'autres investissements.

La question qui se pose est de savoir pourquoi on prévoit une capitalisation durant plusieurs années et, qu'en réalité, on ne procède pas aux paiements. Les cadres du Ministère des finances expliquent cet état de situation par l'arbitrage que l'Etat fait faute de trésorerie suffisante. Malheureusement, c'est l'image du Burundi et le niveau de considération dans les organismes internationaux qui en pâtissent.

Quid de la constitution des stocks stratégiques ?

Tableau n° 11 : Constitution du stock stratégique

Impu- tations	Crédit alloué	Niveau d'engagement à fin juin 2012	% d'exécution	Niveau d'exécution de la période de Juin 2011
22	Stocks	4 250 000 000	953 216 460	22,43
221	Stocks stratégiques	4 250 000 000	953 216 460	22,43
2218000	Autres stocks stratégiques	4 250 000 000	953 216 460	22,43

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

Les budgets de constitutions des stocks stratégiques ont été perturbés par les niveaux changeants des prix du carburant qui ont obligé l'Etat à abandonner cette pratique. Pour éviter des montées exponentielles des prix, l'Etat a dû subventionner les prix et c'est la rubrique des stocks stratégiques qui a été réduite.

2.4.2. Les dépenses de fonctionnement

Les charges de fonctionnement du Budget 2012 (charges du personnel, les services extérieurs, les achats de biens, les charges financières et les cotisations sociales) restent très importantes. A la fin du mois de juin 2012, elles représentent 106% des recettes totales perçues par l'OBR sur la même période.

Le niveau d'exécution des charges de fonctionnement est en général régulier mais, on voit que c'est surtout la rubrique des charges du personnel qui est bien exécutée. Les autres rubriques des achats de biens ou des services extérieurs ont des niveaux de réalisation très variables.

2.4.2.1. Quid des charges du personnel.

Tableau n° 12 : Les charges salariales par nature

Imputations	Nature de la dépense	Crédit alloué	Niveau d'engagement à fin juin 2012	% d'exécution
61	Charges de personnel	279 669 095 259	127 474 255 570	45,58
611	Rémunérations des sous statuts	190 346 573 086	90 185 524 186	47,38
6111000	Rémunérations de base	140 966 876 111	66 170 984 415	46,94
6114000	Primes de technicité	47 901 366 637	23 381 594 021	48,81
6115000	Primes de rendement	99 188 000	56 990 000	57,46
6116000	Allocations familiales	1 379 142 338	575 955 750	41,76
612	Rémunérations des sous contrats	55 096 718 217	22 834 412 744	41,44
6121000	Rémunérations de base	46 601 399 005	19 221 794 499	41,25
6124000	Primes de technicité	6 429 863 124	2 766 234 860	43,02
6125000	Primes de rendement	495 096 000	228 021 554	46,06
6126000	Allocations familiales	1 492 360 088	590 813 298	39,59
6128000	Autres	78 000 000	27 548 533	35,32
613	Vacataires, contractuels, journaliers et occasionnels	1 766 681 933	671 636 612	38,02
6131000	Rémunérations des vacataires	300 000 000	46 826 000	15,61
6132000	Rémunérations de personnels sous contrats spécifiques (1)	1 424 804 433	613 898 112	43,09
6134000	Rémunérations des journaliers	41 877 500	10 912 500	26,06
614	Indemnités particulières – pouvoirs publics	7 852 317 796	3 198 318 608	40,73
6141000	Traitements & indemnités du personnel politique	4 706 328 504	2 353 164 252	50,00
6142000	Traitements & Indemnités des parlementaires	734 238 722	367 119 360	50,00
6144000	Sujétions	911 750 570	455 875 284	50,00
6148000	Autres	1 500 000 000	22 159 712	1,48

615	Primes et indemnités diverses	445 808 000	140 998 921	31,63
6152000	Indemnités de caisse	7 500 000	6 584 550	87,79
6158000	Autres	438 308 000	134 414 371	30,67
616	Contributions sociales	24 160 996 227	10 443 364 499	43,22
6161000	Contributions de SS des sous statuts	16 169 568 284	7 281 729 211	45,03
6162000	Contributions de SS des sous contrats	7 991 427 943	3 161 635 288	39,56

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

La présentation de dépenses salariales par nature économique permet de comprendre quel genre de dépenses ont été exécutées à de bons niveaux. Mais, on comprend mieux les difficultés d'exécution en analysant en même temps le niveau d'exécution par ministère ou service.

La plupart des dépenses salariales sont exécutées à de bons niveaux à part les salaires de professeurs vacataires (15,61%) et de salariés journaliers (1,48%). Ces dépenses sont par nature difficiles à engager car, elles nécessitent une vérification plus approfondie lors de la réception des déclarations de créance.

Tableau n° 13 : Exécution des salaires du personnel par Ministère et institution			
Libellé des Ministères	Crédit	Engagement	Taux d'engagement
Présidence de la République	6 810 315 642	2 675 870 048	39,3%
Première Vice-Présidence	96 865 445	48 432 714	50,0%
Deuxième Vice-Présidence	113 194 134	56 597 058	50,0%
Parlement	4 571 658 895	2 280 337 169	49,9%
Ministère de l'Intérieur	1 489 588 204	406 705 097	27,3%
Ministère du Développement Communal	204 613 362	89 237 928	43,6%
Ministère de la Sécurité Publique	32 084 666 241	14 708 432 357	45,8%
Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale	7 507 992 405	3 867 268 236	51,5%
Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	49 162 060 372	23 376 005 167	47,5%
Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique	2 072 336 209	1 336 034 565	64,5%
Ministère de la Justice et Garde des Sceaux	8 543 795 498	4 099 980 602	48,0%
Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation	369 835 090	179 721 315	48,6%
Ministère de la Télécommunication, de l'Information, de la Communication et des Relations avec le Parlement	37 506 918	22 896 285	61,0%
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale	1 087 528 693	324 873 803	29,9%
Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine	129 534 390	58 292 729	45,0%
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique	331 820 326	171 871 983	51,8%
Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation	129 731 808 371	62 490 086 131	48,2%
Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida	28 630 343 347	14 396 648 507	50,3%
Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre	598 396 083	421 480 900	70,4%
Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	375 713 443	162 767 758	43,3%
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	3 947 627 768	1 764 840 705	44,7%
Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme	315 902 337	154 077 894	48,8%
Ministère de l'Energie et des Mines	296 527 486	145 672 561	49,1%

Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme	850 640 359	373 550 033	43,9%
Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement	308 824 241	120 835 659	39,1%
Total général	279 669 095 259	133 732 517 204	47,8%

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

Les charges du personnel sont, en général, exécutées à des niveaux satisfaisants avoisinant 50%. Toutefois, l'exécution ne suit pas les crédits alloués dans les différents départements. Les exemples les plus frappants sont les ministères de l'intérieur et de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale qui ont des niveaux d'exécution inférieurs à 30%. Dans ces mêmes ministères ainsi que dans ceux des relations extérieures, de l'éducation, de l'agriculture et de l'élevage, on y rencontre des départements entiers où les rémunérations et les cotisations sociales ne sont pas versées. Au ministère des finances, on explique cela par les difficultés de suivi du mouvement de carrière des employés. Certains ministères n'informent pas sur les affectations, les départs à la retraite et les décès. Il y aurait même des recrutements dont on n'informe pas le ministère des finances. Ceci conduit à des « fonctionnaires fictifs » car, le budget n'est pas exécuté tel qu'il est autorisé.

Cette situation est due à l'inefficacité dans la gestion du personnel de la fonction publique liée notamment aux affectations du personnel opérées sans se référer aux prévisions budgétaires, aux régularisations faites sans vérifier qu'il ya de budgets disponibles et parfois, au paiement des personnes qu'on ne connaît pas dans les départements.

La conséquence de la mauvaise gestion est la résurgence des « personnels fictifs ».

Cette situation est contraire à la loi qui stipule en son article 33 que « **Le nombre** d'agents qu'un ministère peut rémunérer sur son budget est fixé, chaque année, en loi de finances. Chaque ministère met en place un décompte et un suivi régulier du nombre d'agents travaillant pour son

compte et sous son autorité, quel que soit le niveau, le statut, la durée de l'emploi et le service d'affectation de l'agent.

Toute décision de recrutement, d'ouverture de concours, de passation de contrat de travail ou de renouvellement de contrat de travail est soumise au visa préalable du contrôleur des engagements de dépenses qui s'assure du bon respect du plafond d'emplois.

Aucune dépense de rémunération ne peut être payée au profit d'une personne recrutée en violation du présent article ».

La question des salaires est très importante car, on remarque que plus de 65% des recettes fiscales sont utilisées pour payer les salaires ; ce qui est au de là des indicateurs de convergence utilisés dans d'autres pays (35% au plus à l'UEMOA).

Les seules charges du personnel représentent 65% des recettes de l'OBR. Les rémunérations de sous statuts représentent 35% des recettes de l'OBR et les personnels sous contrat représentent 21,4% tandis que les rémunérations de personnels politiques représentent 3,1% des recettes de l'OBR pour la même période. Par contre, on remarque que les rémunérations étaient plus engagées à fin juin de 2011. Cette situation est due aux régularisations du personnel enseignant.

Que faire ?

Il est important de sensibiliser les gestionnaires des budgets des salaires de vérifier si on paie au personnel réellement au travail. Des vérifications mensuelles dans tous les départements devraient être réalisées avant tout paiement de la solde. Le fichier constitué après le recensement devrait servir comme base de budgétisation des frais du personnel.

2.4.2.2. Les dépenses des services extérieurs

Tableau n° 14 : Dépenses des services extérieures³

Imputations	Nature de la dépense	Crédit alloué	Niveau d'engagement à fin juin 2012	% d'exécution
62	Services extérieurs	40 288 767 974	24 002 254 582	59,58
621	Frais de formation du personnel et frais de missions	8 306 187 242	5 486 134 187	66,05
6212000	Formation au Burundi	1 437 000 000	744 574 220	51,81
6213000	Frais de mission personnalités politiques à l'étranger	1 934 700 305	1 501 907 946	77,63
6214000	Frais de mission des fonctionnaires à l'étranger	2 188 237 600	1 919 311 312	87,71
6215000	Frais de mission des diplomates à l'étranger	250 000 000	245 236 327	98,09
6216000	Frais de mission à l'intérieur	2 496 249 337	1 075 104 382	43,07
622	Frais de relations publiques, publicité et intendance	1 908 206 257	938 828 220	49,20
6222000	Fêtes et cérémonies	115 260 000	54 028 582	46,88
6223000	Frais de réception, conférence, sommets	650 044 574	333 574 112	51,32
6224000	Frais de réunion et de séminaires	108 000 000	43 834 250	40,59
6225000	Frais de contact et renseignement			

³ A fin Juin 2011, le niveau de réalisation pour les dépenses des services extérieurs était de 22 231 121 746 BIF, dont 5 563 485 657 BIF pour les frais de missions et 10 906 014 742 BIF pour les frais de locations

		565 444 483	281 013 812	49,70
6226000	Frais d'intendance	429 457 200	214 728 594	50,00
6228000	Autres	40 000 000	11 648 870	29,12
623	Contrats de prestation de services & abonnements	2 076 503 310	845 821 402	40,73
6232000	Frais de Poste, courrier rapide & valises diplomatiques	65 336 000	30 223 297	46,26
6233000	Frais de télécommunication	1 171 629 112	592 961 857	50,61
6234000	Prestations informatiques	227 127 166	4 494 200	1,98
6236000	Abonnements à Internet	567 226 032	207 144 748	36,52
6237000	Abonnements journaux, magazines	185 000	0	0,00
6238000	Autres	45 000 000	10 997 300	24,44
624	Locations	19 011 767 769	12 788 744 300	67,27
6241000	Locations immeubles administratifs	7 628 963 476	6 893 253 563	90,36
6242000	Locations maisons d'habitation	10 504 860 293	5 590 468 007	53,22
6243000	Locations de véhicules	847 944 000	305 022 730	35,97
6248000	Autres	30 000 000	0	0,00
625	Entretiens & réparations	6 036 109 516	2 069 518 234	34,29
6251000	Entretien de terrains	589 666 184	248 228 007	42,10
6252000	Entretien des bâtiments et constructions	2 000 000	0	0,00
6255000	Entretien & réparations des véhicules	3 993 373 446	1 243 853 469	31,15
6256000	Entretien & réparations avions officiels	287 022 400	211 587 593	73,72

6257000	Entretien du matériel de bureau, informatique et de télécommunication	27 222 600	5 962 540	21,90
6258000	Autres	1 136 824 886	359 886 625	31,66
626	Assurances	605 899 604	466 200 877	76,94
6261000	Assurances de bâtiments	18 000 000	0	0,00
6262000	Assurances des véhicules	538 291 604	466 200 877	86,61
6268000	Autres	49 608 000	0	0,00
627	Frais d'honoraires, d'actes et d'assistance technique	2 344 094 276	1 407 007 362	60,02
6273000	Frais d'avocat & contentieux	1 026 830 023	800 459 446	77,95
6274000	Frais d'interprétariat et de traduction	200 000 000	36 147 738	18,07
6275000	Frais d'étude	38 000 000	31 991 700	84,19
6276000	Assistance technique	1 055 264 253	538 408 478	51,02
6278000	Autres	24 000 000	0	0,00

Source: Ministère des finances et de la Planification du Développement Economique

Les dépenses des services extérieurs sont presque toutes consommées au 30 juin 2012. Les dépenses largement consommées sont les frais de missions de personnalités à l'étranger (77,63%), les frais de missions des fonctionnaires à l'étranger (87,71%), les frais de missions des diplomates à l'étranger (98,09%), les frais de location des services administratifs (90,36%).

Les dépenses des frais de missions n'ont pas augmenté dans le budget 2012 par rapport à 2011. En effet, un montant de 8 085 357 062 BIF a été utilisé au 30 juin 2012 contre 8 891 937 291 BIF au 30 juin 2011. Par contre, les frais de missions sont largement engagés à fin juin 2012 tel que le montre le tableau ci après :

La rubrique des frais de missions

Tableau n° 15 : Les frais de mission par nature

Imputation budgétaire	Nature de la dépense	Crédits alloués en 2012	Niveau d'engagement au 30 juin 2012	% d'exécution
6213000	Frais de mission personnalités politiques à l'étranger	1 934 700 305	1 501 907 946	77,63
6214000	Frais de mission des fonctionnaires à l'étranger	2 188 237 600	1 919 311 312	87,71
6215000	Frais de mission des diplomates à l'étranger	250 000 000	245 236 327	98,09
6216000	Frais de mission à l'intérieur	2 496 249 337	1 075 104 382	43,07

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

En discutant avec les responsables du ministère des finances, on comprend que le prétexte de la préparation de la sensibilisation des bailleurs de fonds sur le CSLP II et la préparation du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Burundi expliqueraient cette augmentation nette de la consommation des frais de missions. Toutefois, cette explication n'est pas correcte dans la mesure où tous les ministères ne sont pas impliqués dans ces programmes.

On peut aussi se poser des questions sur la fiabilité des frais de missions à part quelques grands services de l'Etat, les budgets des frais de missions restent très insuffisants. Ces derniers se situent entre 15 Millions à 30 millions au maximum.

Même pour les grands utilisateurs de frais de missions, les crédits ont peu varié entre 2011 et 2012. Seuls les ministères de la défense nationale et de la sécurité ainsi que le Sénat ont vu leurs budgets de frais de missions largement diminuer.

Tableau n° 16 : Les frais de missions par services principaux

	Crédit 2012	Crédits 2011
Présidence de la République	674 294 442	562 500 000
1ère Vice Présidence	279 000 000	279 000 000
2ème Vice Présidence	366 000 000	324 000 000
Assemblée Nationale	800 000 000	844 520 000.
Sénat	265 000 000	515 000 000
Ministère des relations extérieures et de la coopération	322 500 000	322 500 000
Ministère des finances et de la planification du développement	132 805 000	132 805 000
Ministère à la Présidence chargé des affaires de la Communauté Est Africaine	1 000 000 000	1 000 000 000

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

Les services de locations

Le niveau général d'engagement des dépenses de location a augmenté à fin juin 2012, passant de 61,1% à la même période 2011 à 67% fin juin 2012. Les seules dépenses pour les locations de bureaux administratifs sont largement engagées en particulier (90,36%). Ce budget est mal élaboré dans la mesure où il ne tient pas compte des arriérés.

L'entretien et réparations

Cette rubrique des frais d'entretien et de réparation accuse un taux de réalisation assez bas de 34,29%. Ce taux aurait même été plus bas si on n'avait pas inclus le litera de l'entretien et de réparation de l'avion présidentiel qui est exécuté à 73,83%. Ce litera pose aussi un problème de la sincérité du budget dans la mesure où le Burundi ne dispose pas d'avion présidentiel à entretenir.

Il convient de noter à ce niveau, que le litera de l'entretien des bâtiments officiels est engagé au taux de 0% tandis que le litera consacré à l'entretien des véhicules de l'Etat est engagé au taux de 31,15%.

Les frais d'assurances

La seule rubrique des frais d'assurance des véhicules de l'Etat est bien engagée et atteint un taux moyen d'exécution de 76,94%. Par contre, on peut se poser des questions sur le non engagement du litera des frais d'assurance des bâtiments de l'Etat engagés à 0%. Le défaut d'assurance est considéré comme un signe de gouvernance dans la gestion des biens publics.

2.4.2.3. Les achats de biens

Tableau n° 17: Les achats de biens

Imputations	Nature des dépenses	Crédits alloués en 2012	Niveau d'engagement au 30 juin 2012	% d'exécution
63	Total Achats	58 114 215 221	25 437 510 280	43,77
631	Fournitures techniques	50 321 211 029	23 380 678 709	46,46
6312000	Lubrifiants et carburants	10 541 411 713	5 270 867 512	50,00
6313000	Fournitures des forces armées	21 348 952 240	11 989 501 475	56,16
6314000	Fournitures des forces de police	16 114 562 359	5 457 460 858	33,87
6315000	Fournitures agricoles et vétérinaires	793 800 000	17 100 000	2,15
6316000	Fournitures médicales et hospitalières	51 750 000	0	0,00
6317000	Fournitures scolaires et pédagogiques	1 425 734 717	608 895 664	42,71
6318000	Autres	45 000 000	36 853 200	81,90
632	Fournitures administratives	6 250 561 846	1 377 132 022	22,03
6321000	Fournitures de bureau et imprimés	6 100 561 846	1 377 132 022	22,57
6328000	Autres	150 000 000	0	0,00
634	Petit matériel, mobilier et équipement	119 497 412	108 580 305	90,86
6341000	Matériel et équipement	119 497 412	108 580 305	90,86
635	Energie et eau	1 422 944 934	571 119 244	40,14
6351000	Electricité	1 422 944 934	571 119 244	40,14

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

Il est anormal de voir que certaines dépenses indispensables sont engagées à des niveaux très faibles. Il s'agit notamment des dépenses liées aux fournitures agricoles et vétérinaires (2,15%), aux fournitures médicales et hospitalières (0%), aux fournitures administratives (22,03%) et aux fournitures et aux imprimés (22,57).

Tableau n° 18 : Niveau d'exécution du budget des biens et services par Ministère

Libellé des Ministères	Crédit	Engagement au 30 juin 2012	Taux
Présidence de la République	3 425 129 368	2 013 787 156	58,8%
Première Vice-Présidence	625 176 776	269 640 888	43,1%
Deuxième Vice-Présidence	804 982 699	519 461 118	64,5%
Parlement	7 311 995 595	3 953 340 490	54,1%
Ministère de l'Intérieur	590 192 200	167 157 425	28,3%
Ministère du Développement Communal	129 222 968	37 905 079	29,3%
Ministère de la Sécurité Publique	23 316 748 659	7 258 215 514	31,1%
Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale	6 878 468 323	4 587 993 712	66,7%
Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	31 538 617 938	17 403 615 835	55,2%
Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique	1 181 937 957	660 240 508	55,9%
Ministère de la Justice et Garde des Sceaux	1 983 041 139	1 110 556 452	56,0%
Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation	86 909 242	55 015 969	63,3%
Ministère de la Télécommunication, de l'Information, de la Communication et des Relations avec le Parlement	78 709 336	33 037 985	42,0%
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale	196 480 764	122 480 577	62,3%
Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine	1 439 821 300	935 827 423	65,0%
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique	125 608 078	46 951 599	37,4%
Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation	5 995 577 301	2 434 349 038	40,6%
Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida	2 963 875 902	369 750 629	12,5%
Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre	1 077 863 378	190 053 375	17,6%
Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	202 930 725	119 267 625	58,8%
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	594 071 782	213 670 799	36,0%
Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme	180 467 939	73 690 576	40,8%
Ministère de l'Energie et des Mines	155 800 115	93 228 527	59,8%

Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme	215 757 878	87 467 332	40,5%
Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement	7 303 595 833	6 683 059 231	91,5%
Total général	98 402 983 195	49 439 764 862	50,2%

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

L'analyse des rapports du Ministère des finances révèle que, même si le niveau des dépenses d'achats de biens de 50,2% est satisfaisant, ce genre de dépenses est généralement difficile à maîtriser. Beaucoup d'arriérés se font remarquer en particulier pour les locations de bureaux de l'Etat, les réparations de véhicules, les médicaments, etc.

Le suivi des arriérés est un problème majeur car beaucoup de factures impayées n'apparaissent pas dans les comptes de l'Etat alors que dans les cabinets des ministères (par exemple celui de la défense, de la sécurité et des travaux publics), les factures sont bloquées sans attendre des solutions. D'après les services du ministère des finances, cette situation est problématique car, elle dénote que les ministères font des dépenses extrabudgétaires. Ce qui est étonnant est qu'aucune sanction administrative n'est prise contre ceux qui présentent des commandes hors budget. Le parlement devrait suivre cette situation et exiger que toutes les factures stockées dans les ministères soient recensées et que des sanctions soient prises contre ceux qui passent outre le budget.

Des anomalies relatives à l'exécution du budget des achats de biens et services ont été relevées dans certains ministères. Il s'agit notamment des ministères des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement qui ont déjà engagé leurs budgets des salaires à hauteur de 91,5% à fin juin 2012. D'autres ministères ont un taux de réalisation très faible inférieur à 30%. C'est le cas notamment des ministères de l'Intérieur, du Développement Communal, de la Sécurité Publique, de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre (les deux derniers ministères ont des taux inférieurs à 20%).

Les raisons qui expliquent certains retards de l'exécution du budget sont liées à la non maîtrise des règles des marchés publics, certaines offres sont annulées suite à la non maîtrise des procédures des marchés publics dans les ministères techniques (cas du marché des arbres fruitiers au Ministère de l'agriculture, cas des marchés de riz au Ministère de la solidarité..). Il est important de former le personnel à ces techniques et d'évaluer la loi sur les marchés publics.

2.4.2.4. Les charges financières

Tableau n° 19 : Tableau des charges financières

Imputations	Nature des dépenses	Crédits alloués en 2012	niveau d'engagement au 30 juin 2012	% d'exécution
64	Charges financières	43 209 782 201	15 040 612 441	34,81
641	Intérêts sur emprunts extérieurs	13 796 546 880	5 115 547 149	37,08
6411000	Intérêts aux administrations publiques (Bilatéraux)	571 665 302	406 258 222	71,07
6412000	Intérêts aux Organisations internationales (Multilatéraux)	13 224 881 578	4 709 288 927	35,61
642	Intérêts sur emprunts intérieurs	29 411 035 279	9 925 065 292	33,75
6422000	Intérêts avances consolidées de la BRB	11 244 378 739	5 653 592 039	50,28
6424000	Intérêts des obligations	17 069 783 252	4 040 732 696	23,67
6428000	Intérêts sur autres dettes contractualisées	1 096 873 288	230 740 557	21,04
6480000	Autres charges financières	2 200 042	0	0,00

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

Le niveau faible d'exécution du budget des intérêts qui est 34,8%, montre que le Gouvernement n'a pas respecté toutes les échéances des intérêts extérieurs et les intérêts intérieurs. D'après les services du ministère des finances, il se pose la question des liquidités mais aussi il ya un problème de rapports tardifs du service de la trésorerie de l'Etat ; ce qui fait que les

intérêts payés au cours d'un trimestre sont souvent rapportés le trimestre suivant.

Il faut aussi mener une réflexion sur l'impact de la dette surtout la dette intérieure qui ne cesse de croître. En effet, les intérêts payés annuellement sont très importants et correspondent presque à l'impôt sur les revenus de sociétés et sont supérieurs à l'impôt sur les rémunérations.

2.4.2.5. Les subventions et les subsides

Tableau n° 20 : Les subventions et les subsides

Imputations	Nature des dépenses	Crédits alloués en 2012	Niveau d'engagement au 30 juin 2012	% d'exécution
65	Subventions	43 333 873	15 498 043	35,76
653	Subventions aux collectivités territoriales	43 333 873	15 498 043	35,76
6532000	Subventions aux Communes	43 333 873	15 498 043	35,76
66	Allocations, contributions, subsides	147 170 150 276	60 267 797 573	40,95
661	Allocations et subsides	78 807 029 866	38 123 373 716	48,38
6610000	Allocations aux pouvoirs publics (1)	78 807 029 866	38 123 373 716	48,38
6620000	Allocations aux services ministériels (2)	25 317 028 187	11 113 996 823	43,90
6640000	Subsides à l'Université du Burundi	20 264 673 223	8 066 733 508	39,81
666	Contributions aux organisations internationales	4 761 839 000	2 963 693 526	62,24
6661000	Contributions aux organisations régionales	318 973 187	318 973 187	100,00
6662000	Contributions aux organisations Africaines	3 942 497 671	2 644 720 339	67,08
6668000	Contributions aux autres organisations internationales	500 368 142	0	0,00

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

Il s'agit des différentes sommes que le Gouvernement met à la disposition des communes , des différents services à gestion plus ou moins autonome comme les commissions , le services de renseignements, le fonctionnement des cabinets , les administrations provinciales, les cotisations et contributions dans différents organismes internationaux et régionaux, le SCEP, les subsides à l'OBR, le parquet et la cour anticorruption, les centres créés...etc

La question d'appartenance à plusieurs organisations se pose car, seulement 62,2%, sont payées. Le Burundi a privilégié les organisations régionales mais n'a pas encore donné ses contributions à beaucoup d'organismes auxquels il appartient, surtout ceux du système des Nations unies. Cette situation pose un problème de choix des organisations avec lesquelles on a des relations de partenariat.

2.4.2.6. Les dépenses PPTE

Les dépenses PPTE sont des dépenses qui auraient dû être affectées au remboursement de la dette extérieure et qui sont affectées dans les dépenses de lutte contre la pauvreté après l'annulation de la dette extérieure.

Tableau n° 21 : Les dépenses PPTe

Nature du service	Crédit PPTe 2012	Engagement au 30 juin 2012	Taux de réalisation
Ministère de la Justice et Garde des Sceaux	289 437 567	124 781 240	43,1%
Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation	5 776 463 029	805 383 706	13,9%
Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida	23 008 397 415	9 261 967 284	40,3%
Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre	3 801 870 731	2 050 506 909	53,9%
Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	82 000 000	42 719 200	52,1%
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	18 303 500 000	2 257 563 375	12,3%
Ministère de l'Energie et des Mines	5 600 000 000	1 581 606 719	28,2%
Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme	3 000 000 000	223 717 962	7,5%
Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement	700 000 000	377 848 955	54,0%
Total général	60 561 668 742	16 726 095 350	27,6%

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

Il est à signaler que les fonds PPTe bénéficient aux ministères qui utilisent les dépenses pro pauvres comme ceux qui favorisent la croissance ou qui assurent les besoins de base de la population. Le niveau d'exécution des dépenses PPTe est assez faible car elles sont souvent liées aux acquisitions d'équipements qui demandent du temps pour les procédures des marchés publics.

2.4.2.7. La gestion des exonérations

Le suivi de la gestion des exonérations est contraire à la loi des finances qui prévoient que les exonérations sont gérées en recettes et en dépenses. Aussi, faute de la reddition des comptes à l'OBR, on n'est pas en mesure de savoir vérifier pièces à l'appui la véracité des ressources et dépenses fiscales publiées par l'OBR.

Pour la gestion des exonérations, on remarque que l'OBR continue à utiliser des attestations d'exonération qui ne sont pas des documents qu'on utilise dans la comptabilisation des recettes et des dépenses. Ceci pose des difficultés au Gouvernement de connaître le montant exact des dépenses fiscales qu'il consent.

L'OBR devrait exercer un contrôle sur la période d'exercice de droit de rappel de 4 ans pour les impôts et de 3 ans pour les droits de Douanes.

Il est étonnant que le budget des exonérations ne soit pas exécuté pour 2012. C'est un problème d'enregistrement des recettes de l'OBR qui ne fait jamais passer ses recettes au Ministère des finances pour redditions des comptes. Les attestations d'exonération devraient, selon la loi des finances, être enregistrées, en recettes et en dépenses. Pour cela il est nécessaire d'utiliser un titre comptable comme « le chèque spécial du Trésor ».

2.4.2.8. Les charges sociales de l'Etat dans sa qualité d'Employeur

Tableau n° 22 : Les charges d'assistance

Imputations	Nature des dépenses	Crédits alloués en 2012	Niveau d'engagement au 30 juin 2012	% d'exécution
67	Prestations sociales Employeur, assistance sociale et autres charges	33 921 489 430	19 249 553 472	56,75
671	Prestations sociales employeur	500 000 000	0	0,00
6711000	Retraites des anciens agents de l'Etat	500 000 000	0	0,00
672	Assistance sociale	985 093 286	692 176 297	70,27
6721000	Fonds d'assistance sociale	985 093 286	692 176 297	70,27
673	Autres transferts courants	32 436 396 144	18 557 377 175	57,21
6731000	Bourses et frais de rapatriement	12 432 347 494	7 250 884 861	58,32
6732000	Frais de scolarité et d'entretien des élèves	16 882 169 331	9 745 432 670	57,73
6735000	Subventions aux associations sportives, culturelles et caritatives	2 988 055 905	1 519 767 495	50,86
6736000	Indemnités et indemnisations	89 022 683	41 292 149	46,38

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

Les charges sociales concernent les frais d'assistance que l'Etat alloue à certaines catégories de citoyens comme les frais d'assistance aux indigents financés par le fonds social carburant, les étudiants boursiers, les élèves dont l'Etat paie l'entretien dans les internats, les subventions sociales comme celles données aux associations sportives dans les différentes manifestations sportives au niveau national et au niveau international, les différents transferts pour la mise en place des politiques de scolarisation et de soins médicaux pour les élèves et les enfants de moins de cinq ans ainsi que les personnes allant en maternité.

Les rubriques ayant un taux d'exécution nul ou faible sont les retraites aux anciens agents de l'Etat,

2.4.2.9. Autres charges

Tableau n° 23 : Les imprévus

Imputations	Nature des dépenses	Crédits alloués en 2012	Niveau d'engagement au 30 juin 2012	% d'exécution
6738000	Autres	44 800 731	0	0,00
8888800	Imprévus	3 077 309 941	0	0,00

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

Les autres charges sont les imprévus. A fin juin 2012, le Gouvernement n'avait pas encore utilisé les imprévus. Le crédit global des imprévus est destiné à couvrir les dépenses qui ne pouvaient, par nature, être prévues et évaluées au moment de la préparation de la loi de finances et qui sont rendues nécessaires par des circonstances nouvelles et exceptionnelles intervenues depuis le vote de la loi de finances.

Ce crédit est au plus égal à 2% du montant des crédits du budget général. Pour l'utilisation éventuelle de ce crédit global, les ministres gestionnaires doivent notamment justifier pourquoi le besoin de crédit n'a pu être prévu et évalué lors de la préparation du budget (voir article 29 de la réglementation sur les budgets publics).

2.5. Les dépenses par classification administrative

2.5.1. Présidence de la République

Niveau d'exécution

De manière générale, l'exécution du budget de la Présidence de la République est réalisée dans des proportions normales sauf quelques rubriques où l'exécution est très faible. Il s'agit notamment des rubriques consacrées aux indemnités des anciens Chefs d'Etat (1,48%), à la Commission vérité Réconciliation (0%) parce qu'elle n'est pas encore mise sur pied, aux équipements du Building administratif de la Présidence (25%). Par contre, d'autres rubriques ont été consommées d'une manière

exagérée : Missions officielles des fonctionnaires à l'étranger (99,92%), les voyages officiels du Chef de l'Etat (89,44%) ou l'entretien de l'avion du Gouvernement qui n'existe même pas (73,72%).

Ce genre de dépenses montre que les budgets ne sont pas transparents car toutes les années on a prévu des crédits similaires pour l'avion du Gouvernement alors que le gros du parc des avions présidentiels n'existe plus.

2.5.2. Secrétariat Général du Gouvernement

Le Budget du Secrétariat Général du Gouvernement s'exécute normalement sauf pour certaines rubriques comme : les frais de télécommunications (81,64%), les missions officielles pour fonctionnaires à l'étranger (83,06%). Par contre, on remarque la fâcheuse tendance de l'Etat de ne pas payer ses dettes particulièrement envers des organismes publics. Il s'agit notamment de la contribution de la sécurité sociale (29,57%), des frais postaux (0%), de la consommation en eau et en électricité (0%), de l'achat du matériel et fournitures de bureau (23,88%), des frais d'entretien et de réparation des machines (0%). Par contre, les frais d'organisation du Cinquantaire (83,6%) sont largement exécutés bien qu'il y ait des factures en attente de paiement au 30 juin 2012.

Les budgets des différents bureaux et commissions attachés à la Présidence sont bien exécutés sauf ceux sur les équipements (0%) et les subsides (35,08%) de l'ARCT. Il en est de même des subsides du Bureau des études stratégiques (39,77%).

On remarque que les petites dépenses sont négligées alors que l'Etat a aussi l'obligation d'entretenir ses immeubles, de payer les factures à ses fournisseurs même publics.

2.5.3. Première Vice-présidence

D'une manière générale, les budgets des dépenses de la première Vice Présidence sont exécutés normalement. On observe cependant, la même tendance de ne pas payer les dettes aux organismes publics et privés comme les frais de consommation de l'eau et de l'électricité (25%), les achats de matériels et fournitures de bureau (27,5%), les frais d'entretien et de réparation des machines (0%), les frais d'entretien du charroi (18,48%), l'abonnement à l'internet (0%), les frais de télécommunications (4,3%), les équipements de la 1^{ère} Vice Présidence (0%). Par contre certains budgets sont presque terminés comme : l'habillement du personnel (100%), les fêtes officielles (100%) et les frais postaux (86,55%).

Les subsides donnés à la Commission des Droits de l'homme dépendant de la 1^{ère} Vice Présidence sont bien exécutés mais, on remarque que le budget des équipements n'est pas encore exécuté (0%).

2.5.4. Deuxième Vice-présidence

Certains budgets de la deuxième Vice Présidence de la République ne sont pas exécutés correctement. Il s'agit notamment des dépenses faites en faveur des organismes publics et privés qui sont très faiblement réalisés comme la consommation en eau et électricité (27,78%), l'entretien et la réparation des équipements du palais (16,67%), les frais d'entretien du bâtiment administratif (0%), l'abonnement à l'internet (33,65%), les frais des télécommunications (36,66%), l'équipement de la 2^{ème} Vice Présidence (0%). D'autres budgets sont presque terminés à savoir l'habillement du personnel de la 2^{ème} Vice Présidence (100%), les frais de mission des fonctionnaires à l'étranger (99,6%), les frais de voyage du Vice Président (89,25%).

2.5.5. Assemblée Nationale

Le Budget de l'Assemblée Nationale connaît des retards d'exécution sur les rubriques suivantes :les frais de consommation en eau et électricité

(19,57%), les frais d'assurance contre incendie du bâtiment du Parlement (0%), les frais d'entretien et de réparation des machines (33,33%), les frais de location de salles pour les Députés de l'EALA (0%), le renforcement des capacités (16,58%), les frais d'équipement de l'Assemblée (0%), les frais d'assainissement de l'Assemblée (0%).

L'Assemblée nationale devrait prêcher par le bon exemple en faisant une bonne maintenance des équipements publics en particulier l'immeuble qui sert de bureaux.

Par contre, d'autres rubriques sont consommées d'une manière trop importante ; on peut citer notamment les contributions aux organismes parlementaires (98,88%), les frais d'assurances des véhicules accordés en location vente (100%), les frais d'assurance des véhicules (97%), l'entretien et l'équipement de la résidence du Président de l'Assemblée Nationale (71,88%), les conférences et séminaires (99,98%), les voyages à l'étranger du Président de l'Assemblée Nationale (88,39%), les missions EALA (86,59%) ainsi que les missions des Députés à l'étranger (69,31%).

2.5.6. Le Sénat

Comme pour les autres bénéficiaires de crédits, les budgets du Sénat en faveur des organismes public et privé sont faiblement exécutés. Il s'agit entre autres des frais de consommation en eau et électricité (2,42%), de l'achat du matériel et de fournitures de bureau (0%), de l'assurance des véhicules accordés en location-vente aux Sénateurs (0%).

D'autres rubriques sont exagérément exécutées. On peut citer à ce niveau les frais des carburants et lubrifiants (75,86%), l'hébergement des Sénateurs (70,37%), les missions des sénateurs et fonctionnaires à l'étranger (87,79) ainsi que les missions officielles des Vice-présidents (78,72%).

2.5.7. La Cour des Comptes

Le budget de la Cour des comptes est bien exécuté sauf pour certaines rubriques faiblement exécutés comme : les contributions aux Institutions

supérieures de contrôle (18,71%), l'abonnement à l'internet (33%) et les missions à l'étranger (29%). D'autres rubriques sont exagérément exécutées. Il s'agit notamment de la contribution INSS pour le personnel sous contrats (64,91%), de la contribution INSS pour le personnel sous statuts (78,72%). Cette situation est inquiétante étant donné qu'elle concerne le personnel. Les frais de télécommunication sont aussi exagérés (80,43%).

2.5.8. Ministère de l'Intérieur

L'analyse de l'exécution du budget du Ministère de l'Intérieur révèle les anomalies suivantes:

- Les rémunérations sont exécutées à un faible taux de 27%. Les rémunérations non exécutées dans la Direction Générale de la Décentralisation (0%) pour les sous statuts et les sous contrats, la Direction de la concertation et de la prospective pour les sous statuts et les sous contrats (0%), la Direction de la coordination des ONG partie des sous contrats (0%). Il en est de même de la Direction des Administrations provinciales et Municipales pour les sous contrats (0%) et la Direction de l'Administration des élections pour les sous contrats (0%). Les explications reçues au ministère des finances indiquent que la gestion des salaires est très floue surtout qu'on affecte des salariés sans informer le ministère des finances. Parfois on recrute même sans s'en référer au ministre des finances.
- La faiblesse d'exécution des rémunérations directes ainsi que les primes et indemnités données dans la Direction Générale de l'Administration du Territoire (de 18% à 25%).
- Les budgets de rémunérations des sous contrats dans la Direction des Affaires Administratives, Juridiques et Politiques qui ne vont pas couvrir l'année étant donné qu'à la fin du mois de juin 2012, ils étaient consommés à hauteur de 70% à 81,6%.
- Dans la Direction des finances communales, on enregistre des rémunérations qui dépassent les crédits accordés : rémunérations directes de base (153,5%), contribution à la sécurité sociale (138,3%)

- Pour d'autres dépenses d'achats de biens et de services, certaines rubriques sont à 0% d'exécution ; c'est le cas de l'achat des drapeaux nationaux (0%), les frais pour la consommation de l'eau et de l'électricité (0%), les frais postaux et de communiqués (0%), les frais de communications communales (0%).
- Enfin, les rubriques de télécommunications sont à un niveau très faible (20,7%). Il en est de même pour les frais de fonctionnement des inspections communales (26,53%).

2.5.9. Ministère du Développement Communal

Les crédits du Ministère du Développement Communal ont beaucoup d'irrégularités qui sont situées aux rubriques suivantes :

- L'appui au FONIC : le projet villagisation dont le niveau d'exécution est très bas (4,70%), la construction des salles pour les écoles fondamentales (18,48%),
- Les rémunérations des différents départements comme Direction de la Planification Locale (entre 7,7% et 37%), la Direction de la villagisation et de l'entreprenariat local (entre 3,98% et 15,79%), la Direction des projets communaux de développement (entre 20,31% et 39,54%), la Direction de la formation et de l'animation communautaire où on a versé seulement les indemnités et la contribution sociale, les rémunérations au personnel du Cabinet du Ministre.
- D'autres dépenses ont un taux d'exécution nul ; frais de suivi évaluation (0%), frais postaux et communiqués (0%), entretien des bâtiments publics (0%), entretien des climatiseurs (0%), entretien parc informatique (0%), consommation en eau et électricité (0%)
- D'autres dépenses montrent que le niveau des activités des services du ministère a chuté : appui au développement communautaire et social (0%), missions officielles à l'étranger (6,43%), frais de mission pour le programme petits projets ruraux (23,94%).

2.5.10. Le Ministère de la Sécurité Publique

Les budgets du Ministère de la Sécurité Publique ont des anomalies au niveau de l'exécution de certaines rubriques comme :

- Les rémunérations du personnel dont le taux d'exécution est entre 22% et 38,8%.
- Des rubriques importantes ont un taux d'exécution nul alors qu'on sait que ces dépenses sont essentielles pour le fonctionnement des corps de sécurité comme : l'achat des carburants et lubrifiants (0%), la contribution à l'INTERPOL (0%), le maintien du matériel informatique (0%), les frais postaux et le courrier (0%), l'abonnement à internet, (0%), l'entretien des bâtiments (0%), les contributions aux organisations internationales(0%).
- D'autres rubriques connaissent des taux d'exécution faibles comme : les frais de consommation d'eau et d'électricité (22,42%), l'entretien des troupes (33,87%), l'entretien du charroi (17,26%).
- A côté des faibles niveaux d'exécution des rubriques, on remarque que malheureusement la rubrique des frais de missions officielles à l'étranger à atteint 70,49% à fin juin 2012.

2.5.11. Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération

Les règles de l'exécution du budget du Ministère des Affaires des Relations Extérieures de la Coopération ne semblent pas avoir été respectées. En effet :

- Certaines rubriques des rémunérations de certains départements sont exécutées à des taux nuls (0%) comme la Direction Générale de l'Administration.
- D'autres dépenses, dont bénéficient les organismes publics et privés, ont des taux d'exécution nul (0%). Il s'agit des frais postaux et des communiqués, de l'abonnement à l'internet et de l'entretien du charroi. Les budgets de contribution aux organismes, dont le Burundi fait partie, sont à des niveaux parfois de 0%. C'est le cas notamment des contributions destinées aux organismes suivants : Les budgets de

contribution aux organismes dont le Burundi fait partie sont à des niveaux parfois de 0%. C'est le cas des organismes suivants : Contribution au PNUD, Contribution à l' UNICEF, Contribution au FNUAP, Contribution du programme du H.C.R., Contribution à l' OIAC, Contribution à l'O.M.S, Contribution, l'Initiative du Bassin du Nil, , Contribution à l' AFRITAC, Contribution au CREDAF, Contribution au Club Energie Rurale, Contribution à la 4ème Conférence sur le Pétrole au sein de la communauté Est Africaine, Contribution au Fonds de Solidarité Africain, Contribution à l'OMM, Contribution au Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Contribution à la protection des zones humides, Contribution au Fonds pour l'Environnement Mondial. La contribution à l'exercice militaire de l'EAC est exécuté à seulement 2,69%

- La contribution à l'exercice militaire de l'EAC est exécuté à seulement 2,69%.
- Les traitements et salaires de la Direction des organisations internationales sont engagés à seulement 15% à fin juin 2012.
- Certains départements comme celui de la Francophonie, l'administration et la logistique, la Direction générale de l'Amérique et des Caraïbes ont des niveaux d'exécution de plus de 100% allant même à 349%. Les traitements et salaires des salariés de la Direction Générale de l'Afrique, Asie et Océanie sont exécutés à 90%.
- Certaines rubriques de services extérieurs ont des niveaux d'exécution trop élevés. Il s'agit des frais consacrés aux missions officielles (96,30%), aux voyages de consultations (98,09%), aux frais de scolarité des enfants des diplomates (83,54%), aux loyers de bureaux (71,63%), aux loyers d'habitation (66,73%) et aux frais de télécommunications (96,17%).

Le faible niveau d'exécution des dépenses liées aux rubriques ci-dessus s'explique par le manque de trésorerie que l'Etat du Burundi connaît. Il doit procéder à des arbitrages dans le paiement des dépenses budgétaires.

La réglementation sur la gestion des budgets publics est claire. L'exécution du budget de l'Etat exige que l'on engage et liquide des dépenses quand le crédit est disponible.

2.5.12. Ministère de la Défense et des Anciens Combattants

Le budget du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants semble être bien exécuté surtout en ce qui concerne les grandes rubriques comme les rémunérations.

D'autres rubriques sont engagées à un rythme trop accéléré. C'est le cas des frais de fonctionnement dans le cadre de l'AMISOM (86,53%), des consommations en eau et électricité (92,75%), de l'achat du carburant et lubrifiant (97,43%) et des missions officielles à l'étranger (97,35%)

La façon de préparer la loi des finances a un effet sur son exécution. Le ministère de la Défense et des Anciens Combattants se plaint du fait que le budget alloué ne correspond pas aux besoins. Or, la plupart des besoins en nourriture ou en matériel sont incompressibles, ce qui fait que les crédits sont vite terminés.

D'après les cadres qui sont chargés de l'exécution du budget, le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants a eu des difficultés liées au respect des prescrits de la loi sur les marchés publics. En ce qui concerne le carburant, le fournisseur est en train d'engager en même temps le budget de deux années et les factures sont engagées alors que les contrats de la deuxième année ne sont pas signés.

2.5.13. Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

- Les budgets du Ministère des Finances connaissent des anomalies sur certaines rubriques importantes. D'abord certains budgets ont des taux d'exécution nuls. C'est le cas notamment des budgets de participation au capital de la Banque de la ZEP (0%)⁴⁵, l'augmentation du capital de

⁵ Depuis trois ans, ce budget tombe en annulation

la BAD (0%)⁶, le Budget d'augmentation du capital de l'ACBF (0%), la construction de la clôture sécurisée de l'Aéroport.

- Plusieurs fonds de contrepartie sur des projets tels la Contrepartie pour la stratégie nationale du développement statistique du Burundi, fonds de contrepartie programme post conflit, fonds de soutien au secteur privé (FOSIP), remboursement véhicules des parlementaires, remboursement dette directe bilatérale, contrepartie PAGE ont des taux d'exécution nul.
- D'autres budgets ont des niveaux de dépenses trop bas comme : Cellule nationale de renseignement financier (1,17%), achat matériel et fournitures de bureau (0%), intérêts bons du trésor (17,23%), Intérêts véhicules des parlementaires (24,18%), intérêts sur fonds d'équipement des parlementaires (19,75%).
- Enfin d'autres dépenses ont été vite exécutées ; il s'agit de Construction building des finances (deux niveaux), (100%), honoraires avocat SENDEGE(100%), les frais de missions des fonctionnaires à l'étranger (119,8%), les frais de missions à l'intérieur du pays (85%), les frais de contact (80%), acquisition des poteaux dans les usines de dépulpage-lavage de la filière café (litige) (93,64%).
- Remarquons aussi que les dépenses sur la rubrique des Imprévus ne sont pas encore utilisées.
- Enfin, on remarque que les subsides aux administrations personnalisées telles que l'ISGE ou l'API sont très bas : ISGE (28,21%) et l'API (19,91%).

Il n'est pas ici normal que certaines dépenses soient exécutées à de très faibles niveaux d'exécution. C'est surtout les dépenses d'entretien ou de fournitures de bureaux qui peuvent interpeller tout un chacun. Comment est ce que les services fonctionnent sans fournitures de bureaux ?

Aussi, l'Etat paie insuffisamment les intérêts de sa dette intérieure sur les bons du Trésor. Ceci va avoir un effet sur l'endettement qui va croître.

Enfin, ne pas payer les fonds de contrepartie des projets, c'est mettre en difficulté leur niveau de fonctionnement et la capacité d'absorption des financements extérieurs.

⁶ Depuis deux ans, ce budget tombe en annulation

2.5.14. Ministère de la Justice et Garde des Sceaux

Les budgets du Ministère de la Justice qui sont exécutés trop rapidement concernent notamment l'indemnisation EMUGEKO (100%), les frais de missions à l'étranger (78,93%), les frais du contentieux (100,51%). Par contre, d'autres budgets qui permettent le bon fonctionnement de la justice sont peu utilisés. Il s'agit des frais de missions à l'intérieur du pays (9%), du programme d'itinérance (0,37%), de l'abonnement à l'internet (0%), des frais d'entretien des bâtiments (0%), des frais d'entretien du charroi (0%), des frais de défense des intérêt de l'Etat à l'étranger (17,5%), des frais de carburants des motos (0%), des frais de formation des cadres judiciaires (0%), de la consommation de l'eau et de l'électricité (6,25%), des frais de fonctionnement des chambres criminelles (14,54%), de l'achat du matériel et fourniture de bureau (13,56%).

2.5.15. Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation

Le budget du Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance est peu exécutée pour certaines rubriques comme les contributions à la sécurité sociale (7,2% pour les sous contrats et 9,59% pour les sous statuts), les frais postaux et les communiqués (0%). Enfin, le programme d'opérationnalisation de la stratégie nationale de la lutte contre la corruption (24,45%).

Même si elle n'a pas encore été mise en place alors que le budget est disponible, la stratégie nationale contre la corruption, le Gouvernement devrait être conséquent avec lui-même et rassurer les partenaires techniques et financières et la population en mettant en œuvre cette stratégie.

2.5.16. Ministère de la Communication, de l'Information, des Télécommunications et des Relations avec le Parlement

En analysant le niveau d'exécution des rubriques du budget du Ministère de la Communication, de l'information, des télécommunications et des

Relations avec le Parlement, il ya lieu de montrer qu'il y a des programmes très mal exécutés comme le projet du Fonds d'appui aux médias (0%) et le projet de mise en place des infrastructures haut débit EAC (0%). D'autres dépenses pour les achats de biens et services nécessaires au fonctionnement du ministère ne sont pas encore engagées. C'est le cas des frais de consommation de l'eau et de l'électricité (0%), des frais de maintenance informatique (0%), de l'achat du matériel et fournitures de bureau (0%), des frais postaux (0%).

Les raisons qui expliquent les faibles niveaux d'exécution du budget de ce ministère sont multiples. Le fonds d'appui aux médias devait être normalement financé par la taxe de consommations sur la télécommunication. Bien qu'il y ait unité de caisse, on semble avoir gardé la même philosophie et attendre le paiement de la taxe de consommation précitée, ce qui est contraire aux règles budgétaires.

Il faut noter que les fonctionnaires de ce ministère ne se sont pas beaucoup déplacés à l'étranger par rapport aux autres ministères (47,43%). Pour le Projet de mise en place des infrastructures haut débit EAC, les raisons semblent être liées aux règles du code des marchés publics qui sont assez lentes à être mises en place.

2.5.17. Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale

Ce ministère n'a pas beaucoup de programmes à exécuter , mais on remarque que malgré tout , il y a des rubriques qui ont des taux d'exécution presque nuls comme la régularisation des agents complémentaires Rwandais (0%), les frais de fonctionnement de la commission de recrutement (0%), le budget d'entretien du Bâtiment (0%), l'achat du matériel et fourniture de bureau(0%). On remarque aussi que son budget des salaires n'est exécuté qu'à 29% à fin juin 2012. D'après les cadres du ministère des finances, il y a des difficultés énormes d'affectation du personnel ; les cadres sont affectés dans d'autres services sans en informer le Ministère des finances. Aussi, le personnel de ce ministère serait

surestimé en nombre. Ceci risque de conduire au phénomène de « personnel fictif ».

Par contre, le budget des missions des fonctionnaires à l'étranger a largement été utilisé (125,6%) ; ceci a été le cas pour d'autres ministères. On peut tout de même se poser des questions sur la modicité dudit budget (35,5 millions).

2.5.18. Ministère à la Présidence chargé des Affaires de la Communauté Est Africaine

Comme d'autres ministères, l'exécution du budget 2012 au sein de ce ministère est caractérisé par une faiblesse du niveau d'exécution pour les services extérieurs comme l'équipement du ministère, (0%), les frais de formation en informatique et en anglais (13,98%), les frais de télécommunications (0%), l'entretien du charroi (0%), la consommation d'eau et d'électricité (0%), les frais de marketing du Burundi (0,58%). D'autres dépenses ont été exécutées trop rapidement, ce qui pose des difficultés de fonctionnement de l'Etat comme les frais des missions officielles à l'étranger (81,7%)

Certains programmes sont sous engagés et pourtant ils sont faciles à mettre en place. C'est le cas du programme de formation en anglais et en informatique. Il est aussi anormal de ne pas payer les frais de télécommunication et d'électricité. Bien qu'ayant un budget important de frais de missions, on remarque son niveau d'engagement qui est anormalement élevé. La question de la gestion des frais de missions est essentielle car elles sont peu programmées. Aussi, il n'existe pas de priorisation pour se concentrer sur des missions qui sont plus importantes que les autres : négociations, réunions officielles statutaires.etc

2.5.19. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Certaines rubriques ont des niveaux d'exécution faibles en particulier les budgets d'investissement. C'est le cas de la réhabilitation et équipement du Campus Kamenge (0%), les équipements des campus (0%), les équipements du CHUK (1,84%), les frais postaux (0%) ainsi que l'abonnement à l'internet (0%). Par contre, le budget des frais de missions est exécuté à 97,17% à fin juin 2012.

2.5.20. Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire, de l'Enseignement Professionnel et de l'Alphabétisation des Adultes

L'analyse de l'exécution des rubriques du budget de ce ministère montre les anomalies suivantes :

- a) Certains programmes n'ont connu aucun engagement jusqu'au 30 juin 2012, d'autres ont connu un taux de réalisation très faible. Ces programmes sont pourtant importants dans la politique de l'éducation qui est menée par le Gouvernement. Il s'agit de :
- Equipement des écoles techniques (2,55%) ;
 - Réhabilitation des écoles générales (0%) ;
 - Equipements des écoles secondaires générales pédagogiques (lits, matelas) (0%) ;
 - Contrepartie à la construction du CEM Muramvya (0%) ;
 - Contrepartie à la construction du CEM Buyenzi et Rumonge (0%) ;
 - Renforcement des capacités (0%) ;
 - Achat carburant motos 0% ;
 - Consommation en eau et électricité : 2,42% ;
 - Centre de formation artisanale de Kamenge : 10,99% ;
 - Achat matériel et fournitures de bureau: 4,24% ;
 - Frais de suivi de la gestion des ressources humaines et de l'encadrement des services : 6,95% ;

- Frais d'assurance scolaire : 0% ;
- Mise en place des cantines scolaires:0% ;
- Maintenance des équipements : 0% ;
- Entretien groupes électrogènes : 0,% ;
- Fournitures matériel scolaire : 0,% ;
- Frais de formation continue des enseignants:0% ;
- Achat matériel et fournitures de bureau: 0%

- b) Par contre, d'autres rubriques budgétaires ont été, très sensiblement, utilisées. Il s'agit notamment des frais de missions des fonctionnaires à l'étranger (74,27), des frais de cotisation de la sécurité sociale pour le personnel du Secrétariat permanent (167,57%).
- c) Les budgets des rémunérations dans certains départements sont exécutés à des taux nuls. Cette situation est expliquée par des affectations du personnel qui ne seraient pas malheureusement communiquées aux services qui s'occupent du budget contrôle ; ce qui pose les difficultés de maîtrise des dépenses et les risques des « salariés fictifs ».

La question de l'exécution du budget est liée aux équipes qui l'ont préparé. Quand on voit des programmes tellement importants comme le matériel scolaire, la réhabilitation des infrastructures qui sont à fin juin à des niveaux d'exécution nuls, on peut se poser la question du niveau de préparation des budgets, du niveau de communication et le rôle de l'Inspection Générale de l'Enseignement.

2.5.21. Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida

Ce ministère a un budget important, mais le niveau d'exécution de certains de ses rubriques laisse à désirer. Il s'agit de :

- Etude de construction d'un Centre hospitalo-universitaire de Gitega (0%) ;
- Construction de l'hôpital de NYABIKERE (0%) ;

- Construction et équipement de l'école paramédicale de GISURU (4,98%) ;
- Parachèvement des travaux de construction des centres de santé (19,21%) ;
- Construction de l'hôpital DE RUTANA (0%) ;
- Construction d'un hôpital de 3 ème référence de KARUZI et équipements (0%),
- Réhabilitation hôpital KIGANDA (0%) ;
- Parachèvement des travaux de construction des pharmacies de districts (0%) ;
- Réparation scanner (HPRC) (0%) ;
- Equipement des CDS (0%);
- Equipement CNTS (0%);
- Cartes d'assurance maladie (0%);
- Mise en service de l'appareil d'hémodialyse (HPRC) (0%) ;
- Equipement spécifique du laboratoire et échographie pour INSP (0%),
- Chat médicaments ARV (4,18%) ;
- Amélioration de la qualité de vie des personnes infectées par le VIH/SIDA (8,08%).

Toutefois, certains programmes avancent bien parce qu'ils sont à des niveaux d'exécution satisfaisants. C'est le cas pour le programme de Financement basé sur la performance (50,54%), contrepartie gouvernementale pour l'achat des contraceptifs (74,18%), contrepartie gouvernementale programme de lutte contre l'onchocercose (41,17%) et contrepartie gouvernementale pour les vaccins (100%).

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida exécute correctement les anciens programmes qui sont en cours. Cependant, les rubriques consacrées aux nouveaux programmes sont exécutées lentement et les données de l'exécution budgétaire montre que la mise en place des budgets et l'enregistrement des engagements de l'Etat sont à améliorer. Normalement, on devrait déjà enregistrer dans le budget engagé, les lettres de marché et les lettres de commandes.

2.5.22. Ministère de la Solidarité, des Droits de la Personne Humaine et du Genre

Les programmes de ce ministère sont exécutés différemment. En effet, les anciens programmes ont un meilleur taux d'exécution comme l'assistance médicale pour les groupes vulnérables (99,98%) ainsi que la réadaptation physique et la réinsertion socioprofessionnelle des handicapés (48,46%).

Par contre, d'autres programmes sont très lents dans le processus d'exécution. Il s'agit notamment :

- Construction d'un centre des handicapés sensoriels : 4,92% ;
- Réintégration socio-économique des jeunes retirés de la rue, contrepartie au projet de renforcement des capacités des centres de développement : 0,11% ;
- Appui au processus de rapatriement : 14,15% ;
- Contrepartie centre HUMURA : 0% ;
- Réinsertion des handicapés lauréats du CNRSP : 0%

2.5.23. Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

Certaines rubriques du budget du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage ne sont pas bien exécutées et malheureusement elles concernent des programmes importants pour la croissance économique. Il s'agit des budgets exécutés à des niveaux nuls (0%) ou très faibles comme le budget de la production des arbres fruitiers (0%), la reconversion et l'extension de la palmeraie (0%), l'aménagement des terrasses radicales (3,58%), l'achat des intrants agricoles (6,25%), la multiplication et la distribution du matériel sain du manioc, maïs et des bananes (12,96%).

Aussi, les rubriques consacrées au personnel sous contrat de la direction des études et programmations sont exécutées à des niveaux supérieurs à 100%. On peut se demander comment les rémunérations vont continuer à être allouées. De plus, on remarque que beaucoup de programmes ne sont pas encore démarrés au 30 juin 2012.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage peine à absorber les budgets prévus. Même en 2011, le budget d'investissement du même ministère était exécuté au 30 juin 2011 à seulement 27,5%.

La création de nouveaux projets a toujours été un handicap pour exécuter les budgets d'investissement. Cette faible performance est aussi liée à la faible qualité de préparation des programmes prévus au budget. Si on n'a pas mis en place des structures ou les manuels d'exécution d'un programme budgétaire, il est clair que le niveau d'exécution va être affaibli.

Certaines rubriques du budget du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ne sont pas bien exécutées et malheureusement elles concernent des programmes importants pour la croissance. Il s'agit des budgets exécutés à des niveaux nuls (0%) ou très faibles comme le budget de la production des arbres fruitiers (0%), la reconversion et l'extension de la palmeraie (0%), l'aménagement des terrasses radicales (3,58%), l'achat des intrants agricoles (6,25%), la multiplication et la distribution du matériel sain du manioc, mais et des bananes (12,96%).

Aussi, certaines autres rubriques des rémunérations de certaines directions ont des niveaux d'exécutions supérieurs à 100%. Il s'agit des sous contrats de la direction des études et programmations. On peut se demander comment les rémunérations vont continuer à être allouées. On remarque que beaucoup de programmes n'ont pas encore commencé à être exécutés.

2.5.24. Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme

Beaucoup de dépenses du ministère du commerce et de l'industrie, Postes et du tourisme sont exécutées à des niveaux très bas comme le montre le tableau ci-après:

Nature de la dépense	Crédit alloué	Taux d'exécution
Etude de la réhabilitation du parc pétrolier de GITEGA	50 000	0,00
Réhabilitation du laboratoire de microbiologie BBN	100 000 000	0,00
Réhabilitation des sites touristiques (KARERA et RUVUBU)	300 000 000	0,00
Equipement centre artisanal de KAYANZA	15 000 000	0,00
Contribution cadre intégré renforcé	100 000 000	10,17
Equipement BBN	140 000 000	0,00
Contrepartie construction d'un centre d'exposition vente	40 000 000	0,00
Centre d'exposition vente pour la promotion de l'artisanat et du commerce	13 350 000	7,19
Centre de promotion artisanale de KAMENGE (C.P.A.)	19 580 000	0,00

Toutes ces rubriques représentent pourtant des programmes importants dans l'encadrement du secteur privé et l'entrée du Burundi dans la communauté Est africaine.

2.5.25. Ministère de l'Energie et des Mines

Trois programmes ci-après sont bien exécutés car, ils sont exécutés à 100% pour le projet d'énergie voltaïque de la ville de Bujumbura, l'extension du barème de Ndurumu. Le barrage de Mpanda continue à être bien exécuté car le niveau de 58,58% est satisfaisant.

Nature de la dépense	Crédit alloué	Taux d'exécution
Electrification par énergie solaire photovoltaïque de la ville de BUJUMBURA	800 000 000	100,00
Réhabilitation et extension du barrage de NDURUMU	1 100 000 000	100,00
CHE MPANDA 10,4 MW (y compris les indemnités)	13 160 000 000	58,58

D'autres dépenses sont très mal exécutées car la plupart des rubriques ont des niveaux d'exécution de 0 %. Il s'agit de :

Nature de la dépense	Crédit alloué	Taux d'exécution
Acquisition des tuyaux et accessoires pour des réseaux d'AEP	2 000 000 000	0,00
Réalisation des études pour la construction des études pour la construction d'une centrale thermique de la tourbe	100 000 000	0,00
Acquisition des tuyaux et accessoires pour des réseaux d'AEP	2 000 000 000	0,00
Contrepartie au financement KfW: trois stations de pompage	3 920 000 000	0,00
Frais postaux et communiqués	192 000	0,00
Entretien des bâtiments publics	990 000	0,00
Entretien et réparation des machines de bureau	3 616 704	0,00
Destruction des produits chimiques périmés de LACA	15 000 000	0,00
Processus d'accréditation et de certification (équipement conformes à L'EAC)	150 000 000	0,00

- Par ailleurs, il faut aussi remarquer que les salaires de la Direction de la planification et des études des projets électriques et de la Direction chargée des statistiques et des bilans énergétiques, la Direction Générale des infrastructures hydrauliques et de l'assainissement sont exécutés à 0%
- Les salaires de la Direction de la planification et des études des projets hydrauliques sont exécutés à des niveaux qui avoisinent 100% à fin Juin 2012 ;
- les frais de missions des fonctionnaires à l'étranger sont engagés à 95.07%

Le faible niveau d'exécution du budget s'explique par le fait qu'il ya beaucoup de projets nouveaux qui tardent à être mis en œuvre. La maîtrise des règles du code des marchés publics explique aussi cette situation.

2.5.26. Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme

Le Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme a beaucoup de rubriques mal exécutées liées à des programmes importants de la politique de l'environnement et de l'urbanisme. Il s'agit notamment de :

- Aménagement et expropriation du site du palais présidentiel (0%), étude

et aménagement des rivières et ravins (7,62%), étude d'évaluation des eaux souterraines du Burundi (0,44%), expropriation des terrains à bâtir Karera III et Musongati (0%), expropriation et indemnisation Kinyankonge (0%), stratégie nationale de gestion durable des terres face aux changements climatiques (0%), Gestion intégrée des eaux superficielles et des déchets solides (0%), protection de l'Aéroport International de Bujumbura par le drainage de la rivière (0%), Protection de la rivière Nyabagere (0%), équipement antennes provinciales de l'urbanisme (0%), équipement Antennes Provinciales de l'aménagement du territoire (0%), Contrepartie au projet de réhabilitation des milieux dégradés dans le bassin du Congo (0%).

- D'autres services et achats de biens sont très faiblement exécutés. Il s'agit de la consommation de l'eau et de l'électricité (0%), de l'entretien des bâtiments (0%), des frais postaux et des communiqués (0%). Enfin, les frais de télécommunications sont engagés très largement (96,52%).

2.5.27. Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement.

Plusieurs programmes de ce ministère sont faiblement exécutés au 30 juin 2012. Il s'agit de :

Nature de la dépense	Crédit accordé	Taux d'exécution au 30 juin 2012
Etude pour la construction de l'aéroport de BUGENDANA	500 000 000	0,00%
Etude et réalisation d'un ouvrage de stabilisation d'un exécutoire du Lycée d'IJENDA	400 000 000	0,22%
Etude stratégique de la nouvelle politique de logement et bâtiment administratif	1 100 000 000	22,91%
Stabilisation du centre de santé de NDORA	800 000 000	0,87%
Clôture du palais présidentiel de NGOZI	168 000 000	24,24%
Réhabilitation route RUMONGE-BUYENGERO-TORA	200 000 000	0%
Contrepartie RN 4 (expropriation)	2 000 000 000	0,00%
Contrepartie MABANDA- MUGINA	200 000 000	36,04%

Location véhicules pour délégations étrangères	200 000 000	21,41%
Entretien des machines	40 000 000	1,31%
Etude pour la construction de l'aéroport de BUGENDANA	500 000 000	0,00%

2.6. Le financement du déficit

Tableau n° 24 : Financement du déficit

Nature du financement	Fin Juin 2012 en Milliards de BIF
Financement intérieur net sur base TOFE (en MBIF)	1, 968,948, 60
a. Secteur bancaire	1,718, 127, 30
	0.00
➤ B.R.B.	1, 302, 623, 50
Avances ordinaires	218 053, 40
Avances spéciales	0.00
Avances ordinaires consolidées	0.00
Avances B.E.I.	0.00
Autres avances	0.00
Certificats, Obligations & Bons du Trésor	0.00
Autres (intérêts courus)	0.00
Crédit spécial	565, 950, 00
Créances rééchelonnées	842, 437,30
Dépôts de l'Etat & Autres dépôts de l'administration centrale Base TOFE	323, 817,20
Dépôts de l'Etat & Autres dépôts de l'administration centrale	326, 857,30
Dépôts de l'Etat	24, 944,80
Autres dépôts de l'administration centrale	301, 912,50
Dépôts qui ne financent pas le budget	3, 040,10
➤ Banques Commerciales	345, 510,20
Bons du Trésor	353, 950,30

Obligation du Trésor	83 ,906,40
Certificats du Trésor	0
Autres créances (ad. Centrale)	18, 629,30
Dépôts du Trésor& Dépôts de l'administration centrale	110 ,975,80
Dépôts du Trésor	34 ,975,00
Dépôts de l'administration centrale	76, 000,80
C.C.P.	69 ,993,60
Dépôts a vue	69 ,981,60
Dépôts épargne	12,00
b. Secteur non bancaire	250, 821,30
	0.00
Etablissements financiers, net	5, 002,80
Bons du Trésor	0.00
Obligation du Trésor	5 ,002,80
Certificats du Trésor	0.00
Dépôts du Trésor& Dépôts de l'administration centrale	0.00
Dépôts du Trésor	0.00
Dépôts de l'administration centrale	0.00
Secteur non financier, net	245 ,818,50
Bons du Trésor	203, 892,90
Obligation du Trésor	41, 925,60
Certificats du Trésor	0.00
Dépôts du Trésor& Dépôts de l'administration centrale	0.00
Dépôts du Trésor	0.00
Dépôts de l'administration centrale	0.00

Source: Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique

Le recours aux avances de la Banque centrale afin de couvrir le financement de son déficit est resté important en 2012 bien qu'il ait diminué par rapport à la même période de 2011. On remarque que le Gouvernement

recourt beaucoup plus qu'en 2011 au financement par les banques commerciales. Heureusement, les remboursements sont aussi importants contrairement à l'année 2011. La dette au secteur financier reste tout de même importante. Les conséquences sont assez lourdes sur la monnaie, les prix et en définitive le revenu des populations.

Chapitre 3: Conclusions et recommandations

3.1 Conclusions

Comme les années précédentes, l'Observatoire de l'Action Gouvernementale a lancé une étude d'évaluation de la réalisation des prévisions du Budget Général de l'Etat, exercice 2012. L'intérêt d'évaluer la réalisation du budget est de vérifier si les programmes gouvernementaux sont exécutés tels que prévus afin d'informer la population sur les performances de l'Etat et ses représentants. L'analyse du niveau d'exécution du budget permet de montrer au Gouvernement les dysfonctionnements à corriger et ainsi améliorer les capacités de mise en œuvre des politiques économiques et sociales.

L'exercice de l'analyse de l'exécution du Budget d'un Etat à la fin du 1^{er} semestre est justifié pour le Gouvernement pour qu'il puisse prendre la mesure du travail accompli et corriger le tir si c'est nécessaire. Pour les citoyens et les Bailleurs de fonds qui assurent le contrôle citoyen, c'est important de vérifier si les actions prévues en faveur des populations ont été accomplies.

Le contexte de l'exécution du Budget Général de l'Etat, exercice 2012

L'exécution du budget de l'année 2012 a été réalisée dans des conditions très difficiles qui ont pour effet la diminution des recettes et la non liquidité de l'Etat. Il s'agit de :

- une croissance du PIB de 4,7% contre 4,5% à fin mai 2012 ;
- une inflation de fin de période se situant à 22,7% à fin mai 2012 contre 9,5% prévues pour 2012 ;
- 28% des crédits au secteur privé contre 40% à fin 2011 ;
- les recettes ont chuté de 0,5% du PIB à cause de mauvais rendements sur les droits d'accises et les dons ;
- des réserves de change se situant à 6 mois d'importations ;
- une pression fiscale de 19,2% contre 18,7% en 2010.

Au niveau des ressources de l'Etat

Le niveau d'exécution du budget des recettes intérieures de l'Etat en 2012 est de 257 296 746 656 BIF sur 545 385 837 262 BIF soit 47,2%. Ce résultat est malgré tout faible pour certaines rubriques comme les impôts sur les biens et services et sur les recettes liées au commerce extérieur. En effet, au vu du niveau du taux de l'inflation durant le premier semestre 2012, les recettes auraient dû augmenter plus largement.

Au courant du premier semestre 2012, on a connu des taux de change record qui devraient avoir profité à l'augmentation des recettes sur le commerce extérieur. La TVA aurait dû aussi avoir augmenté car le taux de l'inflation a atteint 22,7% contrairement aux 9,5% prévus dans la loi des finances 2012.

La réalisation des prévisions des recettes sur les impôts sur les revenus des personnes physiques a un taux de 52,4%. Ce taux de réalisation est amélioré surtout grâce à l'impôt sur les bénéfices des entreprises individuelles (95,5%) et l'impôt sur les rémunérations (60,8%). Toutefois les taxes forfaitaires ont un taux de réalisation très faible au 30 juin 2012 (5,1%). Il en est de même des recettes des exercices antérieurs qui sont normalement obtenus grâce à la clôture des dossiers en vérification.

Libellé des comptes	Prévisions 2012	Niveau d'exécution juin 2012	Taux d'exécution
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	167 515 596 600	85 197 330 877	50.9%
Impôt sur le revenu payé par les personnes physiques	67 150 321 874	35 215 695 214	52.4%
Impôts sur le revenu payé par les sociétés et autres entreprises	98 901 163 172	49 857 752 131	50.4%
Impôts sur le revenu non ventilable	1 464 111 554	123 883 532	8.5%

Les taxes sur les biens et services ont un taux de réalisation mitigé si on considère le niveau d'inflation que le pays a atteint au cours des derniers mois (environ 22,7%). Le taux de réalisation de tous les impôts sur les biens

et services est de 44%. Ce taux est amélioré grâce à la TVA (49,2%) mais recule à cause du mauvais taux de réalisation des droits d'accises sur les produits Brarudi (34,5%), sur le sucre (39,8%), sur le carburant (12,2%) et surtout à cause de la taxe touristique qui a été abolie après l'adoption de la loi des finances 2012. Les autres taxes sur le permis de pêche et le permis de travail ont des taux très faibles (0,1% et 0%).

Notons qu'à la même période 2011, la TVA était exécutée à 49% et les accises à 39%.

	Prévisions 2012	Niveau d'exécution juin 2012	Taux d'exécution à fin juin 2012
Impôt sur les biens et services	291 222 109 235	128 129 403 382	44.0%
Impôts généraux sur les biens & services	194 509 362 827	95 283 169 409	49.0%
Droits d'accises	93 822 682 711	29 806 286 247	31.8%

Les recettes sur le commerce international ont beaucoup varié. Elles augmentent en particulier pour les recettes sur le carburant à cause de l'augmentation du taux de change qui sert de base de détermination des droits. Le Fonds Routier National et le Fond stratégique ont plus augmenté que les autres rubriques. Par contre, les autres taxes douanières n'ont pas augmenté ; c'est le cas notamment des taxes de circulation transfrontalière.

Le budget 2012 n'a pas prévu de recettes de compensation du COMESA. Les recettes non fiscales comprennent les revenus de la propriété de l'Etat comme les dividendes, les frais de location de terrains et les revenus des redevances domaniales et des carrières. Elles comprennent aussi les revenus de vente de biens et de services, les ventes des imprimés, les prestations et les amendes.

Le niveau d'exécution des recettes non fiscales a sensiblement diminué passant de 68,7% à 52,1%. Cette diminution importante est due à la diminution des dividendes versés par les entreprises. Les autres rubriques des recettes non fiscales se sont comportées comme en 2011.

Libellé des comptes	Prévisions 2012	Niveau d'exécution juin-2012	Taux d'exécution à fin Juin 2012	Taux d'exécution à fin juin 2011
Produits non fiscaux (y compris les produits exceptionnels)	38 195 308 792	19 886 711 905	52,1%	68,7%

La rubrique des dons est très mal suivie faute d'une maîtrise des circuits de paiements. Même le CNCA est informé par les Bailleurs de fonds et n'a pas d'informations directes dès le décaissement. Quant aux dons en capital, ce sont les chefs de projets qui devraient faire rapport au Ministère des finances et à la CNCA. Malheureusement, les informations arrivent trop tardivement. Les dons courants reçus à fin juin 2012 sont de 12,123 Milliards contre 87,5 Milliards prévus (13,9%). Les dons en capital reçus sont de 85,260 contre 411,935 Milliards prévus (20,7%).

Nature des dons	Prévisions 2012 en Milliards BIF	Réalisations au 30/06/2012 en Milliards de BIF	Taux de réalisation%
Dons courants	87,506	12,123	13,9%
Dons en capital	411,935	85,260	20,7%

Au niveau des dépenses

L'analyse des dépenses prévues au budget est plus claire si on considère chaque catégorie de budget : budget d'investissement, budget de fonctionnement (salaires, achats de biens et services et transferts). Les salaires constituent la première dépense du budget de fonctionnement (44,8%). Les achats de biens et de services ne représentent même pas 20%. Le budget d'investissement représente 12%.

Salaires	Biens et services	Transferts	Investissements	Total
133 732 517 204	49 439 764 862	79 532 849 088	35 677 711 740	298 382 842 894
44.8%	16.6%	26.7%	12.0%	100%

Le budget d'investissement en immobilisation a un taux d'exécution peu élevé ; ceci est dû généralement aux nouveaux projets qui sont mis en œuvre tardivement (généralement au 2^{ème} semestre). C'est aussi dû à une budgétisation des crédits des infrastructures dont les études ne sont pas encore faites.

Le niveau d'exécution des dépenses d'immobilisations montre aussi des rubriques anormalement exécutées comme les immobilisations incorporelles qui comprennent les études (8,8%), la constitution des stocks stratégiques (22,43%), les titres de participation au capital finalisé. Beaucoup de rubriques budgétaires prévues pour améliorer la santé de la population ont des niveaux d'exécution trop faibles. C'est le cas notamment des bâtiments scolaires (0%), les réseaux d'adduction d'eau potable (0%), les aéroports (0%), les réseaux d'assainissement (2,81%), le matériel de transport (3,23%), les machines et matériels techniques (18,84%), les bâtiments administratifs (28,31%). Il faut tout de même apprécier positivement le niveau d'exécution des budgets pour acquisition des travaux d'électrification et de télécommunication qui sont engagés à 52,18%.

Le budget d'investissement est toujours exécuté à des niveaux très faibles les premiers mois de l'année. Ceci est dû aux phénomènes suivants :

- d'abord les nouveaux projets tardent à être mis en place et parfois leur budgétisation ne tient pas compte du degré d'avancement de la préparation du projet ;
- ensuite le système de comptabilisation des données mérite d'être amélioré. Actuellement on enregistre les factures mais on n'enregistre pas les lettres de commandes qui sont quant même des engagements.

Pour les dépenses de fonctionnement

Les charges de fonctionnement du Budget 2012 (charges du personnel, les services extérieurs, les achats de biens, les charges financières et les cotisations sociales) restent très importantes. A fin juin 2012 elles représentent 116% des recettes totales perçues par l'OBR sur la même période, soit 298 382 842 894 BIF de dépenses de fonctionnement sur 257 296 746 656 BIF de recettes.

Le niveau d'exécution des charges de fonctionnement est en général régulier mais, on voit que c'est surtout la rubrique des charges du personnel qui est bien exécutée. Les autres rubriques des achats de biens ou des services extérieurs ont des niveaux de réalisation très variables.

Les charges du personnel sont en général exécutées à des niveaux satisfaisants avoisinant 50%. Toutefois, l'exécution ne suit pas les crédits alloués dans les différents départements. Les exemples les plus frappants sont les ministères de l'intérieur, de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale qui ont des niveaux d'exécution inférieurs à 30%. Dans ces deux ministères et dans ceux des relations extérieures, de l'éducation et de l'agriculture, on trouve des départements entiers où les rémunérations et les cotisations sociales ne sont pas versées. Au ministère des finances, on explique cela par des difficultés de suivi du mouvement de carrière des employés. Certains ministères n'informent pas sur les affectations, les départs à la retraite et les décès. Il y aurait même des recrutements dont on n'informe pas le ministère des finances. Ceci conduit à des « fonctionnaires fictifs » car le budget n'est pas exécuté tel qu'il est autorisé.

Nature de la dépense	Crédit alloué	Niveau d'engagement à fin juin 2012	% d'exécution
Charges de personnel	279 669 095 259	127 474 255 570	45,58

Les explications que l'on donne à ce niveau sont toutes liées au non respect de la loi dans la gestion du personnel de la fonction publique. En effet :

- des affectations du personnel sont faites sans se référer aux prévisions budgétaires ;
- des régularisations sont faites sans vérifier s'il ya de budgets disponibles ;
- parfois, on paie des personnes qu'on ne connaît pas dans les départements.

La conséquence de la mauvaise gestion est la résurgence des personnels fictifs.

Cette situation est contraire à la loi n°100/255 du 18 octobre 2011 qui stipule en son article 33 que « Le nombre d'agents qu'un ministère peut rémunérer sur son budget est fixé chaque année au niveau de loi de finances. Chaque ministère met en place un décompte et un suivi régulier du nombre d'agents travaillant pour son compte et sous son autorité, quel que soit le niveau, le statut, la durée de l'emploi et le service d'affectation de l'agent.

Toute décision de recrutement, d'ouverture de concours, de passation de contrat de travail ou de renouvellement de contrat de travail est soumise au visa préalable du contrôleur des engagements de dépenses qui s'assure du bon respect du plafond d'emplois.

Aucune dépense de rémunération ne peut être payée au profit d'une personne recrutée en violation du présent article ».

La question des salaires est très importante car on remarque que plus de 65% des recettes fiscales sont utilisées pour payer les salaires ; ce qui est au de là des indicateurs de convergence utilisés dans d'autres pays (35% au plus à l'UEMOA).

Les seules charges du personnel représentent 65% des recettes de l'OBR. Les rémunérations de sous statuts représentent 35% des recettes de l'OBR et les personnels sous contrat représentent 21,4% tandis que les rémunérations de personnels politiques représentent 3,1% des recettes de

l'OBR pour la même période. Par contre, on remarque que les rémunérations étaient plus engagées à fin juin de 2011. Cet engagement plus élevé est dû aux régularisations du personnel enseignant.

Les dépenses des services extérieurs sont presque toutes consommées au 30 juin 2012. Les dépenses largement consommées sont **les frais de missions** de personnalités à l'étranger (77,63%), les frais de missions des fonctionnaires à l'étranger (87,71%), les frais de missions des diplomates à l'étranger (98,09%), les frais de location des bureaux administratifs (90,36%).

Les dépenses des frais de missions n'ont pas augmenté dans le budget 2012 par rapport à 2011 ; 8.085.357.062 au 30/06/2012 en 2012 contre 8, 891, 937,291.00 au 30/06/2011

Le niveau général d'engagement **des dépenses de location** a augmenté à fin juin 2012 passant de 61,1% à la même période 2011 à 67% fin juin 2012. Les seules dépenses liées à la location des bureaux administratifs sont largement engagées (90,36%). Il convient de signaler que ce budget est mal élaboré.

La rubrique **des frais d'entretien et de réparation** accuse un taux de réalisation assez bas de 34,29%. Ce taux aurait même été plus bas si on n'avait pas inclus le litera de l'entretien et de réparation de l'avion présidentiel qui est exécuté à 73,83%. Ce litera pose aussi un problème de la sincérité du Budget dans la mesure où on utilise un litera désuet puisque le Burundi ne dispose pas d'avions présidentiels à entretenir.

L'autre remarque à faire est le taux d'engagement de 0% du litera de l'entretien des bâtiments officiels ainsi que le taux faible de l'entretien des véhicules de l'Etat (31,15%).

La seule rubrique **des frais d'assurance des véhicules** de l'Etat est bien engagée et atteint un taux moyen d'exécution de 76,94%. Par contre on peut se poser des questions sur le non engagement du litera des frais

d'assurance des bâtiments de l'Etat dont le niveau se situe à 0%. Ceci montre un défaut de gouvernance car si on ne sait pas entretenir les infrastructures, c'est un problème de gestion publique.

Pour les achats de biens

On voit que le niveau des dépenses d'achats de biens de 50,2% est satisfaisant ; mais ce genre de dépenses est généralement difficile à maîtriser. Beaucoup d'arriérés se font remarquer en particulier pour les locations de bureaux de l'Etat, les réparations de véhicules, les médicaments, etc. Le suivi des arriérés est un problème majeur car beaucoup de factures impayées n'apparaissent pas dans les comptes de l'Etat alors que dans les cabinets des ministères (par exemple celui de la défense, de la sécurité et des travaux publics), les factures sont bloquées sans attendre des solutions. D'après les services du ministère des finances, cette situation est problématique car elle dénote que les ministères font des dépenses extra budgétaires. Ce qui est étonnant est qu'aucune sanction administrative n'est prise contre ceux qui présentent des commandement hors budget. Le parlement devrait suivre cette situation et exiger que toutes les factures stockées dans les ministères soient recensées et que des sanctions soient prises contre ceux qui passent outre le budget.

Certains ministères ont des anomalies à relever dans l'exécution du budget des achats de biens et services. C'est le cas du Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Equipement qui a déjà engagé son budget des salaires à 91,5% à fin juin 2012. D'autres ministères ont un taux de réalisation très faible inférieur à 30%. C'est le cas du Ministère de l'Intérieur, du Ministère du Développement Communal, du Ministère de la Sécurité Publique, du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, du Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre (les deux derniers ministères ont des taux inférieurs à 20%).

Enfin, certains marchés publics sont annulés suite à la non maîtrise des procédures des marchés publics dans les ministères techniques (cas du marché des arbres fruitiers au ministère de l'agriculture, cas des marchés de

riz au ministère de la solidarité..). Il est important de former le personnel à ces techniques et d'évaluer la loi sur les marchés publics.

La question des intérêts que supporte le budget de l'Etat montre que le Gouvernement n'a pas respecté toutes les échéances des intérêts extérieurs et les intérêts intérieurs qui sont à un niveau ne dépassant pas 34,8%. D'après les services des finances, il se pose la question des liquidités mais aussi il ya un problème de rapports du service de la trésorerie de l'Etat ; ce qui fait que les intérêts payés au cours d'un trimestre sont souvent rapportés le trimestre suivant.

Il faut aussi mener une réflexion sur l'impact de la dette surtout la dette intérieure qui ne cesse de croître. En effet, les intérêts payés annuellement sont très importants et correspondent presque à l'impôt sur les revenus de sociétés et sont supérieurs à l'impôt sur les rémunérations.

Il est à signaler que les fonds PPTTE bénéficient aux ministères qui utilisent les dépenses pro pauvres comme ceux qui favorisent la croissance ou qui assurent les besoins de base de la population. Le niveau d'exécution des dépenses PPTTE est assez faible car elles sont souvent liées aux acquisitions d'équipements qui demandent du temps pour les procédures des marchés publics.

Les subsides et subventions sont constitués par des crédits que le Gouvernement met à la disposition des communes, des différents services à gestion plus ou moins autonome comme les commissions, les services de renseignements, le fonctionnement des cabinets, les administrations provinciales, les cotisations et contributions dans différents organismes internationaux et régionaux, le SCEP, les subsides à l'OBR, le parquet et la cour anticorruption, etc.

La question d'appartenance à plusieurs organisations se pose car seulement 62,2%, sont payées. On remarque que beaucoup d'organismes même de l'ONU n'ont pas reçus les cotisations. Le Burundi a privilégié les organisations régionales mais n'a pas encore donné ses contributions à

beaucoup d'organismes auxquels il appartient surtout du système des Nations unies. Cette situation pose un problème de choix des organisations avec lesquelles on a des relations de partenariat.

Les autres charges sont les imprévus. A fin juin 2012, le Gouvernement n'avait pas encore utilisé les imprévus. Le crédit global des imprévus est destiné à couvrir les dépenses qui ne pouvaient, par nature, être prévues et évaluées au moment de la préparation de la loi de finances et qui sont rendues nécessaires par des circonstances nouvelles et exceptionnelles intervenues depuis le vote de la loi de finances.

Ce crédit est au plus égal à 2% du montant des crédits du budget général. Pour l'utilisation éventuelle de ce crédit global, les ministres gestionnaires doivent notamment justifier pourquoi le besoin de crédit n'a pu être prévu et évalué lors de la préparation du budget (voir article 29 de la réglementation sur les budgets publics).

Au niveau du financement du déficit

Le Gouvernement du Burundi continue toujours à financer le déficit par le recours à l'endettement bancaire surtout de la BRB. Le recours aux fonds de la Banque centrale afin de couvrir le financement de son déficit est resté important en 2012. On remarque que le Gouvernement recourt beaucoup plus qu'en 2011 au financement par les banques commerciales. La dette au secteur financier reste tout de même importante.

3.2. Recommandations

Au terme de l'analyse, les recommandations suivantes sont formulées :

Au Gouvernement

- 1) Enregistrer les engagements du budget à partir de la signature des commandes ou des lettres de marchés

Actuellement, les engagements sont enregistrés dès la première facture. Or l'engagement de l'Etat commence dès la commande ou la lettre de marché. C'est la phase de l'initiative de la dépense qui consiste à créer ou à constater une obligation mettant une dépense à charge du Trésor Public. C'est à ce stade que la future obligation de payer prend naissance.

Dans la pratique, l'engagement d'une dépense est créé lorsqu'une commande ou un marché est passé. L'engagement d'une dépense suppose que des biens seront livrés ou des services rendus et qu'une facture devra être acquittée ultérieurement.

- 2) Améliorer le Contrôle de gestion, audit interne et externe.

En tant que service d'inspection et de contrôle interne (mais externe relativement aux institutions publiques), l'Inspection Générale de l'Etat peut jouer un rôle prépondérant dans les initiatives visant à mettre en place des pratiques de bonne gouvernance en matière de gestion des finances publiques. Or, ceci ne peut se faire qu'avec une collaboration accrue et continue avec les autres organes de contrôle des finances publiques tels que la Cour des comptes et la Cellule d'inspection du ministère des finances. L'objectif est d'établir un véritable dispositif d'audit et d'amélioration continue des pratiques de gestion effectuées au sein des organisations publiques sans quoi nous assistons à un morcellement des pratiques d'audit, ce qui pose des défis encore plus grand en ce qui concerne le suivi des recommandations

- 3) Mettre sur place des procédures formelles de suivi des recommandations formulées dans les rapports de la Cour des Comptes.

L'Inspection Générale de l'Etat et la cellule d'inspection du Ministère des finances et de la planification économique n'ont pas encore mis en place les procédures pour vérifier de manière systématique le suivi de la mise en œuvre des recommandations contenues dans les rapports de vérification. Il en est de même pour les services audités qui n'ont pas encore mis en place les procédures afin de réaliser le suivi des recommandations émises par les entités de contrôle.

- 4) Renforcer la coopération entre la Cour des Comptes et l'Inspection Générale de l'Etat dans le cadre des rôles respectifs des deux institutions pour mieux contrôler l'exécution budgétaire.
- 5) Accroître les contrôles et les vérifications sur les lieux pour les institutions publiques qui ne sont pas soumises aux règles de la comptabilité publique.
- 6) Renforcer les institutions de contrôle avec les actions suivantes :
 - Appuyer le service d'inspection des finances et du contrôle interne au Ministère des finances et les inspections générales dans les autres ministères;
 - appuyer la Cour des comptes en ce qui concerne l'application des normes internationales d'audit;
 - offrir des ateliers sur les «procédures d'exécution budgétaire» aux fonctionnaires responsables de la gestion des finances publiques au sein des différents ministères;
 - améliorer la coordination entre le ministère des finances et la Banque centrale;
 - renforcer les compétences du personnel responsable du développement et de la gestion des systèmes informatisés de gestion (SIGEFI et SYGADE)

Au Parlement

Le Parlement devrait assurer un suivi de certains repères clés que le Gouvernement devrait présenter au moins une fois les six mois:

- un rapport sur le contexte d'exécution du budget montrant comment se réalisent les hypothèses et perspectives économiques retenues pour l'exercice à venir ;
- les comptes consolidés de l'ensemble des administrations publiques pour le dernier exercice clos, faisant apparaître notamment les comptes des organismes publics autonomes ;
- un état détaillant l'état d'exécution trimestriel des prévisions de recettes fiscales et non fiscales du budget général de l'Etat ;
- un état détaillant l'état d'exécution trimestriel des prévisions dépenses autorisées de chaque ministère, détaillées par nature économique, ainsi que la liste des bénéficiaires ;
- un état trimestriel des effectifs d'agents publics, civils et militaires, rémunérés par l'Etat ;
- des états fixant les charges et ressources des budgets annexes, budgets d'affectation spéciale et budgets de prêt ;
- un tableau de financement prévisionnel, accompagné d'un plan de trésorerie mensuel, faisant apparaître notamment la décomposition.

Bibliographie

- 1) Loi des finances 2012
- 2) Rapport d'exécution de la Loi des finances Juin 2012
- 3) Loi organique des finances publiques
- 4) Décret n°100/255 portant Règlement Général de la gestion des budgets publics
- 5) Lettre d'intention au Fonds Monétaire international
- 6) Projet de Décret sur la Gouvernance budgétaire